

L. Cardin

F. STANISLAS, s.c.

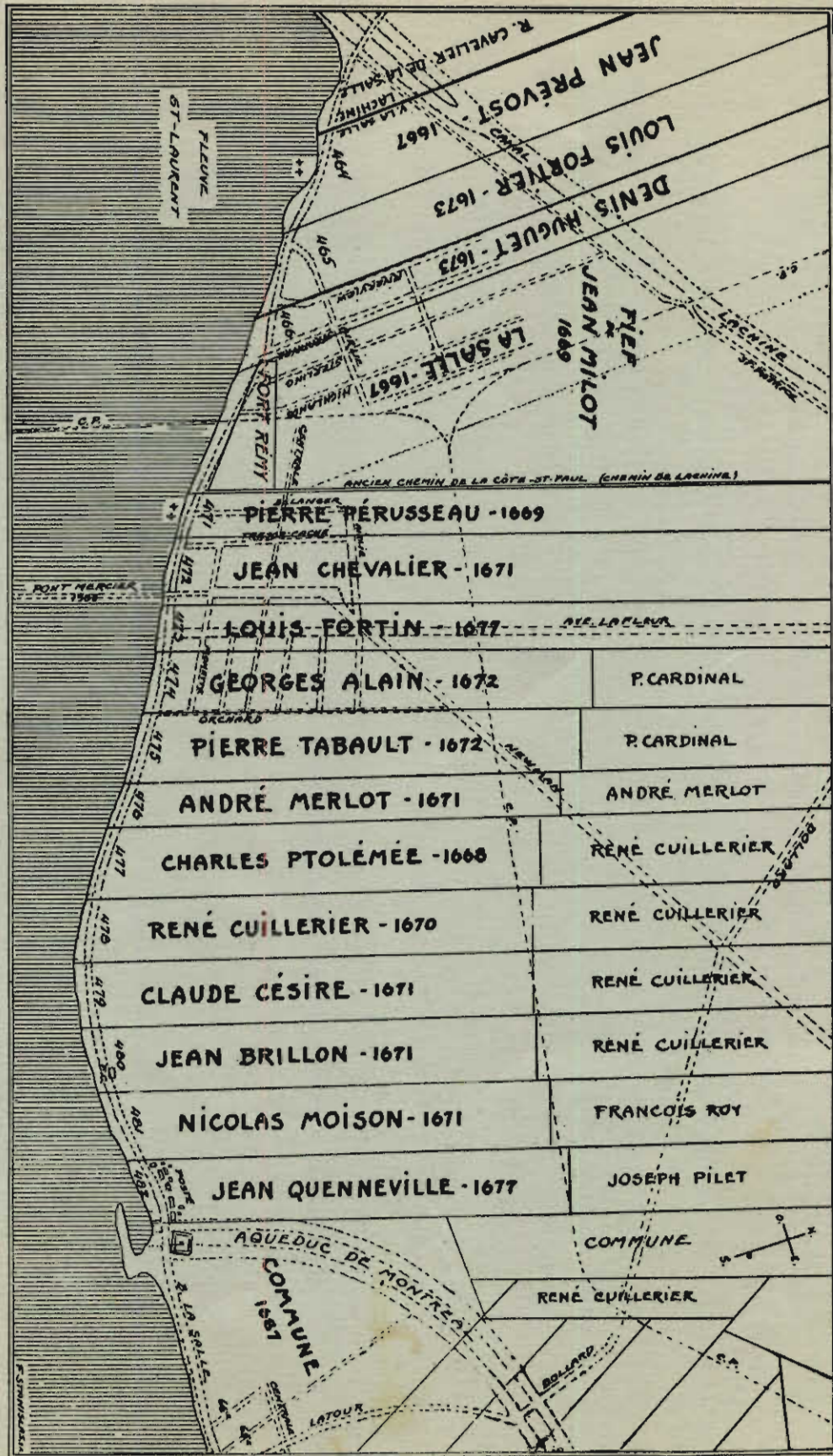
HISTORIQUE
de
VILLE LA SALLE
...
L'ANCIEN LACHINE



VIL
Lasa



Nos pionniers - De Lachine au Centre. (Voir texte, pages 21 à 25)
 + indique victimes du massacre.



Germaine Cardinal.

Don de Mlle Yvette Cardinal ^{de Lachene} lors de ma
premiere visite à Lachene 11 - juin 1978.

1



HISTORIQUE DE VILLE LA SALLE

LE VIEUX LACHINE

*Aux gens de La Salle,
déjà fiers de leur ville,
pour qu'à l'étude de son passé héroïque,
ils le deviennent encore davantage.*

CHEZ L'AUTEUR
63 QUATRIEME AVE. (PARC BRONX)
LA SALLE, P. Q.

*La publication de ce travail
a été rendue possible grâce à l'aide
du Conseil municipal et de la Commission scolaire
de Ville La Salle*

Imprimatur

LAURENT MORIN, v.g.

MONTRÉAL, LE 22 MARS 1950

Cum permissu Superiorum,

FRÈRE JOSAPHAT, S.C., ASST-VICAIRE,

ROME, LE 20 MARS 1950

Tous droits réservés

Ottawa 1950

INTRODUCTION

A PRÈS Québec, Trois-Rivières et Montréal, Ville La Salle est probablement l'endroit le plus riche de notre province au point de vue historique. Ce sont les rapides surtout, parce qu'ils arrêtaient les explorateurs, qui ont contribué à faire passer notre localité à l'histoire.

Ville La Salle, c'est l'ancien village et la majeure partie de la paroisse de Lachine dont on parle en histoire du Canada. La ville actuelle de Lachine, c'est une section seulement de cette paroisse, qui, à cause de sa situation privilégiée, a connu, au siècle dernier, un développement considérable, attirant chez elle le commerce et les services paroissiaux et administratifs pendant que le reste tombait au rang de paisible campagne.

Aussi ce nouveau centre hérita-t-il du nom, en 1912, lors du scindement de la paroisse en deux municipalités; et notre territoire, auquel il ne restait plus que son passé héroïque, fut baptisé du nom de son fondateur, Robert Cavelier de La Salle.

Quand donc, en histoire, on rencontre le nom de Lachine, très souvent et, dans les débuts, presque toujours, il faut lire Ville La Salle.

U N M O T

A ceux qui ne connaissent pas Ville La Salle

Ville La Salle ou simplement La Salle est une ville toute jeune mais déjà très prospère, qui s'étale à son aise sur une longueur de cinq milles en bordure du St-Laurent et une superficie d'environ sept milles carrés, entre Verdun, Montréal, Ville St-Pierre et Lachine.

Sa population de près de 10,000 âmes se groupe en trois agglomérations: les Highlands, à proximité de Ville St-Pierre et de Lachine, 3,000 âmes, section à la fois résidentielle et fortement industrialisée; le Centre, 1,000 âmes, partie résidentielle; et le Parc Bronx, situé en face des rapides, 6,000 âmes, quartier-dortoir qui forme prolongement à Verdun.

C'est une ville en plein essor car elle a doublé sa population dans les huit dernières années; et, en l'espace de trois ans, de 1946 à 1949, il s'y est construit des maisons pour une valeur de deux millions et trois quarts et des manufactures pour trois millions et demi.

C'est une ville aux ressources presque illimitées, car une faible portion seulement de son territoire est actuellement mise en valeur.

Mais, c'est son passé qui nous intéresse pour le moment et le voici.

Nos premiers visiteurs:

LES EXPLORATEURS ET LES VOYAGEURS

JACQUES CARTIER

LORS de son premier voyage au Canada, en 1534, Jacques Cartier ne se rendit pas plus loin que le golfe.

A son deuxième voyage, en 1535, il vint visiter Hochelaga. Puisque l'on s'entend à peu près maintenant pour localiser cette bourgade sur la rue Sherbrooke en face de l'université McGill, il était naturel que Cartier débarque vis-à-vis de cet endroit, ce qui lui aurait donné une marche de moins de deux milles.

Mais ce n'est pas ce qu'il fit, car il nous dit avoir marché deux lieues (six milles) pour s'y rendre. Comment expliquer cette distance? Ce qui a dû arriver, c'est que Cartier aura été intéressé par les rapides et qu'il aura essayé de les remonter aussi loin que possible, ce qui l'aura conduit aux limites de Verdun-La Salle, puisqu'on peut remonter jusque là dans les endroits non protégés par le barrage actuel.

C'est l'opinion de Faillon, de Verreau, de Proulx et, plus récemment, du chanoine Groulx qui écrivait: "C'est donc en s'acheminant du sault-St-Louis vers Hochelaga, qu'au bout d'une demi-heure, Cartier rencontra sur sa route, des terres labourées et belles, où le blé indien encore sur pied achevait de mûrir".

Et c'est d'ailleurs ce que dit Cartier lui-même: quand après avoir visité la bourgade d'Hochelaga et gravi la montagne, qu'il baptise du nom de Mont-Royal, il fait la description du pays: "Il y a vers le nord, dit-il, une rangée de montagnes qui sont est et ouest gigantes, et autant devers le Su. Entre lesquelles montagnes est la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, unie et plaine. Et par le milieu des dites terres, voyons le dit fleuve, outre le lieu où étaient demeurées nos barques, où il y a un saut d'eau, le plus impétueux qu'il soit possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer".

C'est clair, cette fois-ci; Cartier est venu au pied de nos rapides, en 1535. Il avait avec lui, Claude de Pontbriand, Charles de la Pommeraye, Jean Guyon, Jean Poulet et vingt-huit matelots.

A son troisième voyage, en 1541, Cartier vint tout spécialement pour visiter les rapides, le Grand-Sault, comme il disait. Il avait compris dans son voyage précédent, que c'était là le chemin pour se rendre au royaume du Saguenay, "le pays de l'or et des diamants". (1)

Le récit du troisième voyage n'existe plus que dans une édition anglaise publiée à Londres, en 1600. Je traduis en gros: "Nous sommes arrivés au premier saut (courant Ste-Marie, près de l'île Ste-Hélène), le 11 septembre 1541.

Rendus là, nous avons décidé de remonter les rapides aussi loin que possible avec une de nos chaloupes, en doublant le nombre des rameurs. Après quelque temps, nous avons rencontré des roches et un courant si fort que nous n'avons pu aller plus loin.

Alors le Capitaine (Cartier) décida de descendre à terre pour examiner le saut. Arrivés sur la grève (probablement au Parc Crawford à Verdun), nous avons trouvé un chemin de portage bien battu qui longeait le saut; nous l'avons suivi. (Ils étaient sur le boulevard La Salle, en 1541!)

Nous avons trouvé bientôt sur le chemin, continue-t-il, un village indien, qui nous reçut en amis".

Où pouvait bien se trouver ce village? Nous croyons qu'il est possible de le localiser avec assez d'assurance. En effet, pour établir un village indien, il fallait: 1° une surface d'eau tranquille pour aborder avec les canots; 2° une rivière facile d'accès pour l'eau potable et les jardinages, ce qui élimine le fleuve, puisqu'on était vis-à-vis des rapides.

Où trouver un endroit qui remplisse ces deux conditions? Nous n'en voyons qu'un: c'est du côté ouest de la frontière Verdun-La Salle. Il y a là une belle baie, qui était encore plus échanquée avant qu'on ne la comble pour redresser le boulevard; et, si l'on regarde du fleuve vers l'intérieur on distingue une vallée, au fond de laquelle coulait sûrement une petite rivière autrefois. Cette vallée coupe les avenues et se prolonge jusqu'en arrière du Centre. Le creusement de l'acqueduc l'a desséchée.

Ce serait donc près de la limite de Verdun. Et ainsi les premiers habitants du Parc Bronx auraient été de bons iroquois.

Ce village pourrait être celui de Tutomaguy, que Cartier place à six milles du courant Ste-Marie et que la Carte de Vallard, publiée en 1547, situe plus loin qu'Hochelaga.

(1) Les sauvages se rendaient au Saguenay ou par la rivière de ce nom ou, de ce côté-ci, par un des affluents de l'Outaouais, notamment par la rivière Gatineau qui leur demandait peu de portage. Cartier, qui "par défaut de langue", ne pouvait comprendre tous les renseignements des sauvages, en avait conclu que le "royaume du Saguenay" s'étendait au nord et nord-ouest de Montréal. C'est là d'ailleurs que le placent la carte Harléienne de 1536 et la carte de Desceliers de 1546.

Cartier fit comprendre aux sauvages qu'il voulait longer le saut. On lui donna des guides qui, d'après le récit, le conduisirent jusqu'à un second village. Ce second village devait être à la tête du portage, au haut des rapides, à l'entrée actuelle de l'aqueduc.

ROBERVAL

Roberval vint au Sault en 1543. Le récit de son voyage est perdu; mais une carte indique qu'il y est venu; et d'ailleurs, on sait qu'il s'était rendu dans les parages pour étudier, lui aussi, le chemin pour le royaume du Saguenay.

CHAMPLAIN

Soixante ans après, en 1603, c'est Champlain qui était ici. Il venait au Canada en voyage d'exploration; et le terme qu'il s'était fixé, c'étaient nos rapides. En effet, il écrit dans son récit de voyage: "Le mercredi, 18 de juin (1603), nous partîmes de Tadoussac pour aller au Sault-St-Louis".

Lorsqu'il arrive, il écrit: "Enfin nous arrivâmes ce dit jour (3 juillet) à l'entrée du saut (courant Ste-Marie) et rencontrâmes une île (Ste-Hélène) qui est presque au milieu de la dite entrée. Nous vîmes mouiller à l'ancre à la bande du nord, contre une petite île (îlot Normand, rue St-Sulpice).

Nous appareillâmes aussitôt notre esquif, que l'on avait fait exprès pour passer le dit saut, dans lequel nous entrâmes, le dit sieur de Pontgravé et moi, avec quelques sauvages que nous avions amenés pour nous montrer le chemin. (L'île de Montréal n'était plus habitée: les Hurons en avaient chassé les Iroquois).

Venant à s'approcher du dit saut avec notre esquif et le canot, je vous assure que jamais je n'ai vu un torrent d'eau déborder avec une telle impétuosité bien qu'il ne soit pas beaucoup haut. Il descend comme de degré en degré, et se fait un bouillonnement étrange.

Nous fûmes par terre dans les bois pour en voir la fin, où il y a une lieue (ce qui conduit à la baie du Centre), et où l'on ne voit plus de rochers ni de sauts; mais l'eau y va si vite, que c'est un courant dont on ne peut s'imaginer la vitesse.

Tout ce pays du côté du saut que nous traversâmes par terre, est bois fort clair où l'on peut aisément passer avec des armes."

Champlain revint ici en 1611. Il avait donné rendez-vous aux sauvages alliés. Il était à l'îlot Normand, le 28 de mai.

"Après avoir visité de côté et d'autre, écrit-il, tant dans les bois que du côté du rivage, pour trouver un lieu propre pour la situation d'une habitation,

je fis quelque huit lieues par terre, côtoyant le grand saut par des bois qui sont assez clairs et fus jusqu'à un lac (Deux-Montagnes) où notre sauvage me mena".

NOYADE

Un jeune français nommé Louis, qui avait entendu raconter par les sauvages qu'au milieu des rapides il y avait une île tellement remplie de hérons que l'air en était couvert, demanda la permission d'y aller faire la chasse. Il partit avec deux sauvages. En revenant, comme ils avaient chargé un peu trop leur canot, ils enfoncèrent dans les rapides: le jeune Louis et un sauvage se noyèrent. C'est en son souvenir que le Grand Sault a été nommé le Sault-St-Louis.

DESCENTE DES RAPIDES

Sur la fin de juin, Champlain était allé rencontrer ses indiens au haut des rapides. Les sauvages lui proposèrent de les descendre en canot. Bien qu'il ne fût pas trop brave, il accepta.

"Je vous assure, nous dit Champlain, que ceux qui n'ont pas vu ni passé le dit endroit en de petits bateaux comme les sauvages ont, ne le pourraient pas sans grande appréhension, même les plus assurés du monde. Mais ces sauvages sont si adroits, que cela leur est facile.

Je le passai avec eux, ce que je n'avais jamais fait, ni autre chrétien, et vîmes à nos barques".

Champlain passa de nouveau le long des rapides, en 1613. Il se rendait chez les Hurons; et lui et ses hommes portaient sur leurs épaules, canots, hardes, vivres et armes. Il n'était pas en touriste, cette fois-ci.

LE POSTE DE TRAITE DE CHAMPLAIN

Le chef huron Darontal alla rendre visite à Champlain à Québec, en 1616. Il fut émerveillé de ce qu'il vit et manifesta à Champlain son désir de voir les jeunes sauvages adopter le genre de vie des Français, et les vieux, avoir des rapports fréquents avec eux.

Mais comme il trouvait le poste de Québec éloigné, il lui suggéra d'en construire un semblable au Sault-St-Louis, ce qui leur assurerait en même temps une défense contre les Iroquois. Champlain ajoute: "Je lui promis de le faire aussitôt que possible".

Ce poste a-t-il été construit? C'est encore discuté parmi les historiens. John Fraser de Ville La Salle, qui écrivait une brochure d'histoire locale, en 1892,

assure que ce poste a été construit au pied de la côte près de l'entrée de l'aqueduc et que les fondations et la cheminée de ce poste auraient servi plus tard pour le fort Cuillierier. C'est possible; mais on n'en a aucune preuve sérieuse encore.

QUI ENCORE PASSA AU SAULT-ST-LOUIS?

Tous les explorateurs, les coureurs de bois, les soldats, les missionnaires qui se rendaient du côté de l'Ouest, sauf parfois ceux qui allaient aux Hurons; ceux-là suivaient ordinairement la route de la rivière des Prairies.

En 1665, ce sont les Pères Chaumonot et Dablon qui se rendaient chez les Onontagués du lac Ontario.

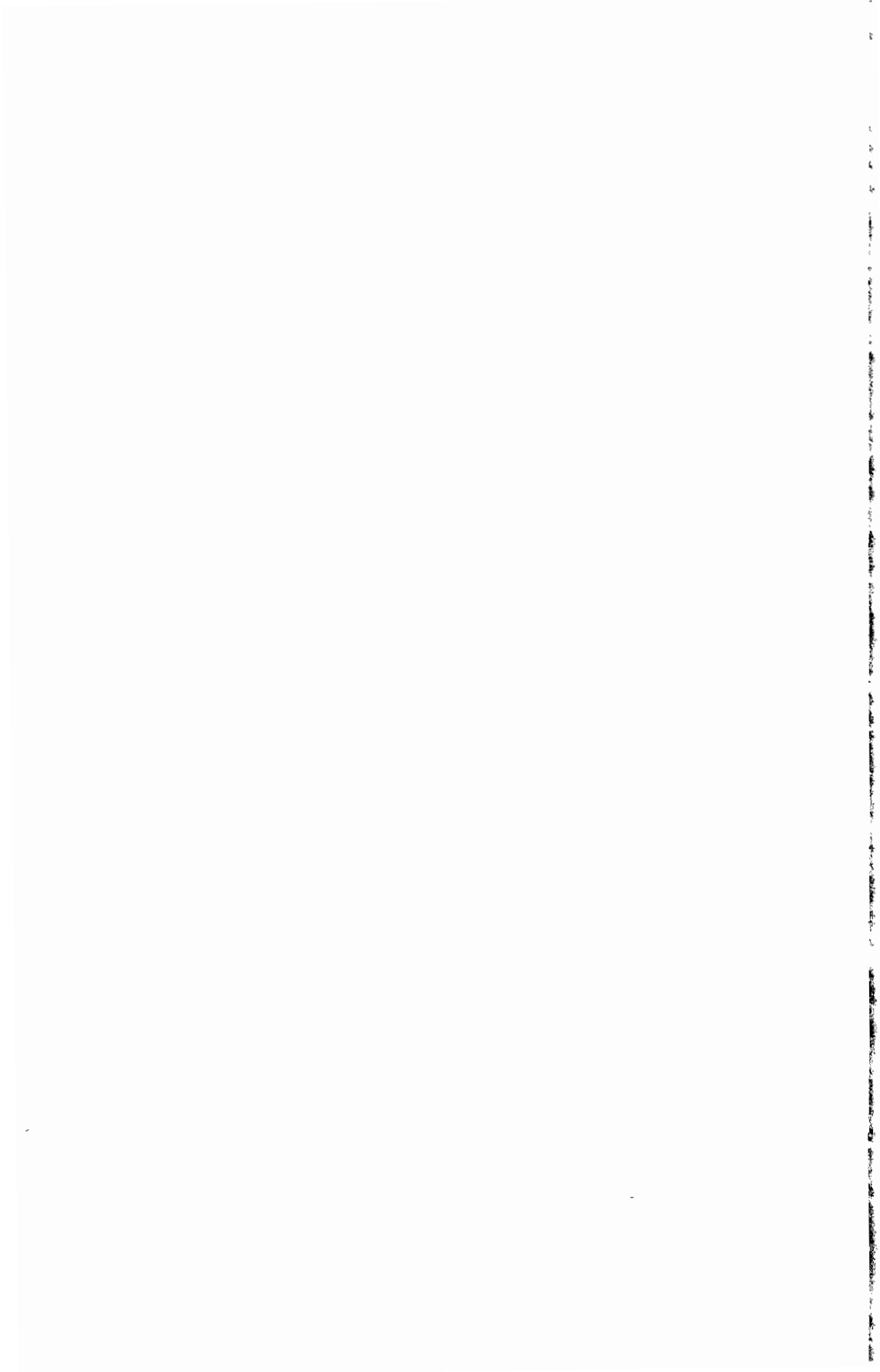
En 1660, c'est Dollard des Ormeaux qui se rendait au Long-Sault, près de Carillon sur l'Outaouais; il portagea le long de nos rapides.

Puis ce furent Frontenac, Courcelles, Denonville, La Barre, Jolliet, La Salle et tant d'autres.

Jolliet a même failli y laisser ses os. C'était au retour de son fameux voyage de découverte avec le Père Marquette. Il avait passé l'hiver à Michillimakinac, sur les Grands-lacs, à composer le récit de son voyage et à dresser des cartes. Dès le printemps 1674, il descendait vers Montréal avec deux canotiers. En passant par les rapides, ici, son canot chavira. Il perd sa caisse de documents; il voit disparaître ses deux compagnons sous l'eau; et est lui-même en grand danger. "Je fus sauvé", dit-il, "après avoir été quatre heures dans l'eau, par des pêcheurs qui n'allaient jamais à cet endroit et n'y auraient pas été si la sainte Vierge ne m'avait obtenu cette grâce de Dieu. Il ne m'est rien resté que la vie".

La tête du portage au haut des rapides était la grande baie qui est devenue l'entrée de l'aqueduc de Montréal. C'est là qu'on se groupait pour former les convois qui se rendaient vers l'Ouest; et c'est là qu'on touchait terre au retour. Cette baie fut le rendez-vous des voyageurs, explorateurs, militaires, coureurs de bois et indiens jusqu'au premier quart du siècle dernier alors que le creusage du canal Lachine leur fournit une meilleure route à l'intérieur des terres.

ChAMPLAIN mentionne cette baie sur sa carte, avec la légende "Lieu où les sauvages passaient leurs canots par terre du côté du nord".



LE PREMIER SIECLE DE NOTRE HISTOIRE

CONCESSIONS AUX ENVIRONS DE MONTRÉAL

LA Compagnie de Montréal fonda Ville-Marie en 1642. Les habitants logèrent d'abord dans l'enceinte de la ville. Puis, à mesure que la population augmentait, on se mit à distribuer des concessions en dehors.

En 1654, Charles Le Moyne, futur seigneur de Longueuil, reçoit la Pointe-St-Charles.

En 1663, la Compagnie de Montréal cède ses droits sur l'île aux Sulpiciens, qui en deviennent les seigneurs. Ce sont eux qui concéderont par la suite.

En 1667, Robert Cavelier de la Salle reçoit le haut du Sault-St-Louis.

En 1670, François Le Noir dit Rolland se fait accorder un domaine dans ce qui est aujourd'hui Lachine; il érige le Fort Rolland, près du quai actuel du Canadien National.

En 1671, Zacharie Dupuy se fait donner un fief qu'il appelle du nom de Verdun; en 1672, on lui ajoute l'île aux Hérons.

En 1672, Jacques Le Ber, beau-frère de Le Moyne, obtient l'île St-Paul (Ile des Soeurs).

De tous ces seigneurs, celui qui nous intéresse pour le moment, c'est Robert Cavelier de la Salle.

ROBERT CAVELIER DE LA SALLE

Robert Cavelier de la Salle est né à Rouen en France, le 22 novembre 1643; il fit son cours classique, étudia même quelque temps pour devenir Jésuite. Il vint au Canada en 1667. Il avait vingt-quatre ans et venait d'hériter d'une petite fortune.

Probablement par l'entremise de son frère, sulpicien à Montréal, l'abbé Jean Cavelier, venu au pays en 1665, il obtint:

a) Une terre, comme simple colon, à l'entrée actuelle du canal Lachine; cette terre est dans Lachine et forme la limite avec Ville La Salle.

b) puis un fief noble, c'est-à-dire comme seigneur, comprenant le territoire à partir de sa terre en censive jusqu'à la tête des rapides tout probablement (On n'en connaît pas la limite exacte du côté est, parce que cette concession n'a jamais été mise par écrit); et cela, dit Faillon, "afin que le village qu'il y établirait fût comme un avant-poste pour Ville-Marie et un refuge pour les habitants des alentours".

Il se gardait pour lui-même un domaine de 420 arpents carrés, à même sa seigneurie. La façade de ce domaine, le long du St-Laurent, était comprise entre l'ancien chemin de la Côte-St-Paul (ruelle Cherry) et la ligne des lots entre les avenues Sterling et Strathyre.

Le reste était destiné à la distribution aux colons. Quelques-uns y étaient déjà installés avant sa venue.

Il nomma sa seigneurie Saint-Sulpice, en reconnaissance aux Sulpiciens; et, comme c'était la mode alors de désigner les parties de l'île par le nom de « Côte » (Côte-St-Paul, Côte-St-Luc, Côte-St-Michel, etc.), ce fut la Côte-St-Sulpice.

Mais ce nom, qu'on retrouve dans les documents officiels, ne dura pas longtemps. En effet, La Salle rêvait de découvrir à travers le pays, un chemin qui le conduirait en Chine ou au Japon; et lors de son premier voyage d'exploration dans ce but, il ne se rendit pas plus loin que Niagara. C'est alors que, pour se moquer de lui et de ses hommes, on les appela « les Chinois » et leur poste devint La Petite Chine, puis simplement La Chine et enfin Lachine.

Dès 1667, La Salle se bâtit une maison sur sa terre en censive. Sur son domaine, il commença les défrichements, traça les plans d'un village et, en 1668, il fit commencer les constructions: sa maison et des hangars tout au plus.

Dès janvier 1669, il décide de tout abandonner pour se lancer dans l'aventure. Il vend sa terre en censive à Charles Le Moyne et Jacques Le Ber. Ils y bâtirent, vers 1671, une maison en pierre qui existe encore. C'est la plus vieille de Lachine et peut-être de l'île. On vient de la transformer en musée sous le nom de Manoir Lachine.

Il remit sa seigneurie aux Sulpiciens, sauf son domaine de 420 arpents « et les bâtiments y commencés », nous dit le contrat, qu'il vendit à Jean Milot pour 2800 livres (environ \$500).

Puis il disparaît de l'histoire de Ville La Salle; il n'est resté ici qu'un an et encore il fut en voyage une bonne partie du temps. On le voit par la suite au Fort Frontenac, sur le lac Ontario; il entreprend de coloniser la Louisiane; et il meurt assassiné par des compagnons mécontents en 1687. Il n'avait que quarante-quatre ans.

Malgré son inconstance et son séjour plutôt court sur notre territoire, Cavelier de La Salle est bel et bien le fondateur, en 1667, de Ville La Salle. Ce titre, il le mérite non pas du fait qu'il aurait été le premier à s'y établir, car d'autres étaient ici avant lui; mais parce que, de par l'obtention de sa concession, ces colons déjà rendus et encore sous la dépendance de Ville-Marie, il les a groupés en une nouvelle seigneurie distincte et indépendante, et qu'il a jeté les bases d'un nouveau village.

Sa seigneurie St-Sulpice, qui était entièrement dans notre ville, n'a donc existé qu'un an et demi. A partir de 1669, jusqu'au milieu du siècle dernier, tout Ville La Salle, moins le fief de Jean Milot, pendant quelques années, fit partie de la seigneurie de Montréal, qui était la propriété des Sulpiciens.

JEAN MILOT

Qu'était ce Jean Milot dit le Bourguignon à qui La Salle vendit son domaine? C'était un bon français venu au pays en 1643, à l'âge de 27 ans. Il avait ouvert un magasin à Ville-Marie. Dès l'année après son arrivée, il avait épousé Marthe Pinson; celle-ci étant morte, il avait convolé en secondes noces, en 1663, avec Mathurine Thibault.

En 1661, il fut pris par un parti d'Iroquois et amené en captivité. Il put heureusement en revenir.

Quand il acheta le domaine de La Salle, en 1669, il n'y trouva pas grand' chose. En effet, voici la description qu'en donne l'acte de vente: « Sur lesquels lieux, il y a environ dix à douze arpents en culture défrichée, trois environ en bois débité ou amassé et huit ou neuf arpents partie débité ou abattu et ensemble les bâtiments commencés ».

Il céda un emplacement pour le moulin seigneurial, l'église et le presbytère, en bordure du fleuve, et il se porta acquéreur de la terre de son voisin, Nicolas Moison. Son domaine avait les mêmes limites du côté est, du moins près du fleuve, que celui de La Salle; mais à l'ouest, la limite suivait l'avenue River-view.

Il compléta les constructions commencées et entoura son futur village d'une palissade. En 1671, il bâtit un moulin à vent en pierre pour en faire une redoute en cas d'attaque. Ce moulin, il le vendit, en 1673, aux seigneurs de l'île; il fut démoli plus tard et le terrain en fut donné à la fabrique, en 1790.

En 1672 et 1673, il fit construire son manoir. C'était un édifice considérable pour l'époque; et si nous n'avions aux Archives judiciaires de Montréal, une copie du contrat passé avec les entrepreneurs et les grandes lignes du plan, nous hésiterions à croire qu'il y eût une si spacieuse maison dans notre ancien

village. Elle mesurait 53 pieds par 20 et comptait un rez-de-chaussée, deux étages francs et un grenier; soit, à la manière canadienne de calculer, trois étages et un galetas.

Au rez-de-chaussée se trouvaient des entrepôts, une boutique de forge, un puits et une boulangerie. Le four était à l'extérieur mais il ouvrait directement dans la boulangerie. Les deux étages servaient de résidence au seigneur ainsi que d'entrepôt et de magasin.

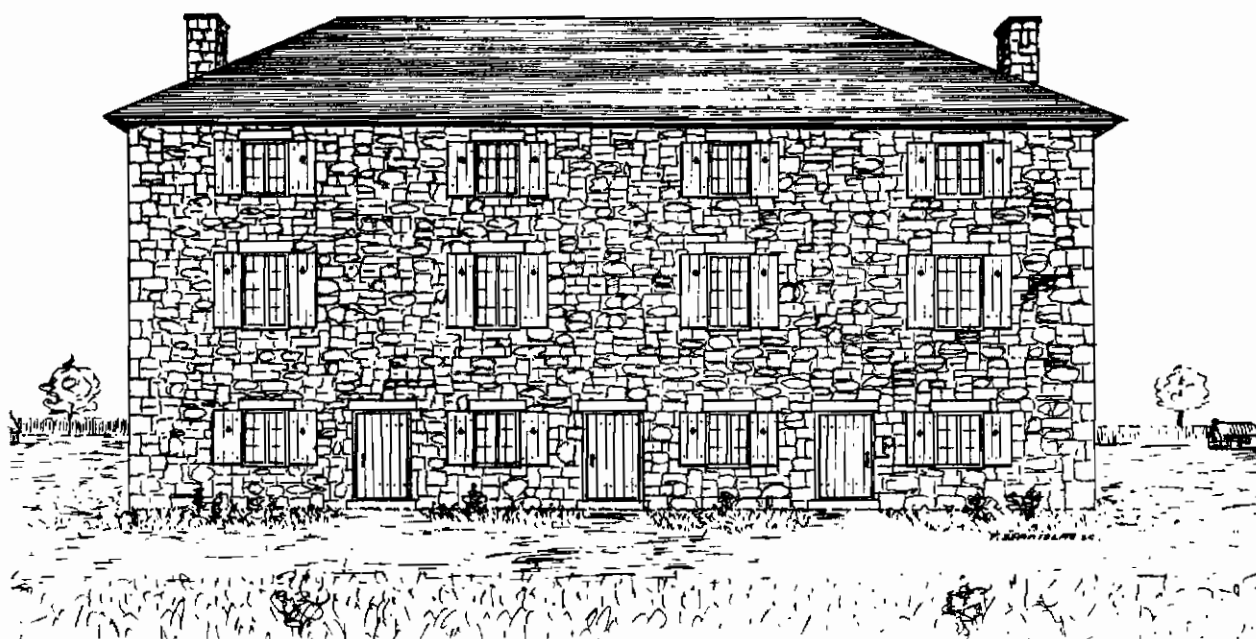
La bâtisse était en pierre, en « massonne » comme on disait et écrivait à l'époque, avec murs de trois pieds d'épaisseur au rez-de-chaussée, et de deux pieds aux étages. Cinq foyers dispensaient la chaleur en hiver.

L'illustration que nous donnons ici du manoir contient évidemment une part d'imagination; mais elle est exacte dans ses grandes lignes puisqu'elle est basée sur le plan tracé, en 1672 par U. Brossard, un des trois maçons qui exécutèrent les travaux.

Quand et comment est disparu cet édifice? Nous n'avons pu trouver aucun renseignement à ce sujet.

Dernièrement, le 26 mai 1949, des manoeuvres qui creusaient une fosse pour y installer un réservoir à essence, près du Boulevard, entre les rues Highland et Sterling, mirent à jour, à quelques pieds de la surface du sol, une partie des murs et du plancher de dalles du manoir de Milot. L'usure du dallage indique que la maison a été assez longtemps en service. Plusieurs pièces calcinées laisseraient supposer un incendie mais comme la partie découverte semble être la boutique de forge ou la boulangerie, il est difficile, vu le peu d'extension des

Manoir de Jean Milot



fouilles, de se prononcer définitivement sur la cause de la disparition de cette maison.

Milot n'était pas grand seigneur comme l'était Cavelier de la Salle. Il ne possédait que son domaine et son village. Tout le reste du territoire relevait directement des seigneurs de l'Île.

Il mourut à Montréal, en 1699.

Son fils Charles hérita du fief. Il avait épousé Marie Potier, en 1689; ils ont eu quatorze enfants, qu'ils allèrent ici aux Mallet, aux Fortier (terre 465), aux Boyer, etc. Il mourut en 1727; la terre passa à son gendre, Gabriel Mallet qui avait épousé Catherine, en 1725.

Un autre des fils de Jean Milot, Jacques, se maria à Montréal, en 1690, à Hélène Guenet, fille de Jean (498). Ils vécurent tour à tour à Montréal, à la Pointe-Claire, à Ste-Anne et à Soulanges, où ils ont laissé une nombreuse postérité.

L'ancêtre de Mallet qui devenait seigneur était Pierre Mallet (Maillet) qui éleva sa famille à Montréal. Un de ses garçons, Louis, s'établit à Lachine; l'autre, René, demeura à Montréal. C'est là que naquit son fils Gabriel, qui épousa plus tard Catherine Milot et hérita du domaine de La Salle.

Un des frères de Gabriel, Jean-Baptiste, épousa lui aussi une fille de Charles Milot, Barbe. Et ce sont ses deux garçons, Jean-Baptiste et Guillaume, qui prirent la terre après que les Sulpiciens l'eurent convertie en roture, en 1767. La famille le garda pendant cent cinquante ans.

RENÉ CUILLERIER

Un autre personnage qui a joué un rôle important dans les débuts de notre paroisse, c'est René Cuillerier dit Léveillé.

Il vint de France à Montréal, à l'automne 1659; il avait 19 ans. Deux ans après, sous la direction du Père Vignal, il allait avec quelques compagnons, sur l'îlot St-Pierre, en amont de l'île Ste-Hélène, lever de la pierre pour la construction du séminaire, quand ils furent surpris par une bande d'Iroquois. M. de Vignal, Brigeac, Dufresne et Cuillerier furent pris et amenés en captivité; ils furent massacrés sauf Cuillerier qui fut adopté par une vieille indienne et qui réussit par la suite à s'échapper.

En 1665, il épousait à Montréal, Marie Lucault dite Barbeau; et l'année suivante, il prenait une terre à Verdun; en 1670, il échangeait cette concession contre celle de Louis Homo (terre 478) de notre paroisse et venait s'y établir.

C'était un brasseur d'affaires. On ne finit plus de compter les concessions qu'il se fit octroyer depuis Montréal jusqu'au haut de l'Île et les transactions commerciales qu'il opéra.

En 1676; il construisit le Fort Cuillierier, sorte de magasin, poste de traite et fort en même temps, sur la pente du coteau près de l'entrée de l'aqueduc. Ce poste devint populaire parmi les sauvages car ils y trouvaient un bel endroit pour remiser leurs canots et il était à la tête du portage au haut des rapides.

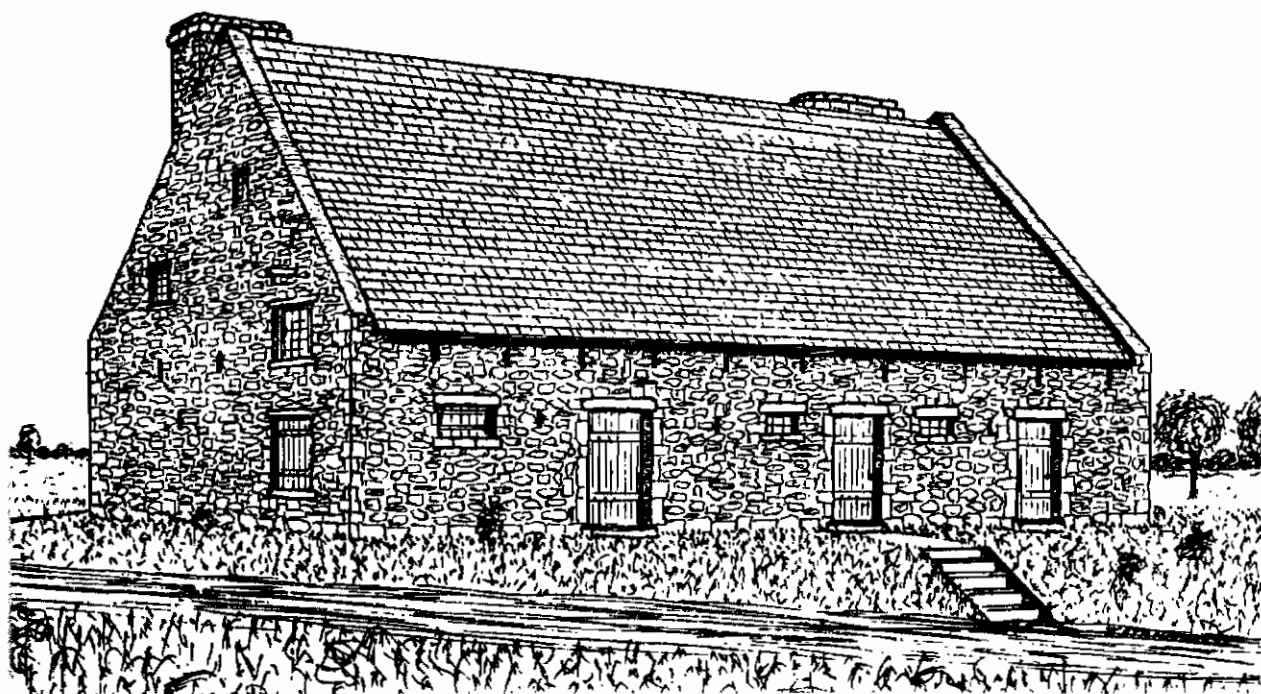
Les premières constructions étaient en bois; les descendants Cuillierier les refirent en pierre.

On a fait circuler longtemps une photographie des ruines du Fort Cuillierier prise du côté opposé au fleuve, qu'on intitulait « Maison de Robert Cavelier de la Salle ». Elle a paru dans diverses revues et dans des manuels de géographie. C'est John Fraser, propriétaire, au siècle dernier, de la terre des Cuillierier, qui a parti cette légende. On sait que les deux maisons de Cavelier de La Salle, qu'il fit construire sur sa terre en censive et au fort, étaient en bois et qu'elles sont disparues depuis des siècles.

Tout ce qui reste à l'heure actuelle, du fort Cuillierier, ce sont les fondations; on peut les voir le long du boulevard La Salle, devant la maison de la famille Béique.

Ces Cuillierier ont laissé une lignée nombreuse. L'ancêtre, René, éleva ici une famille de seize enfants. Il mourut en 1712.

Le Fort Cuillierier



Trois des garçons, Jean, marié à Catherine Trottier, Joseph, marié à Louise Gullory, et Lambert, marié à Marguerite Ménard, élevèrent leur famille dans notre paroisse; Hilaire établit les siens aux environs du Cap-Santé; et Jean-Baptiste, au Bout-de-l'Île (Ste-Anne).

Deux des garçons de Jean, Antoine et Jean-Baptiste, qui prirent le surnom de Beaubien, allèrent avec les Picoté de Belestre, alliés de la famille, s'établir au Détroit, où ils ont fait souche.

Jean-Baptiste Beaubien, un des petits-fils de Jean-Baptiste du Détroit, fonda Chicago, vers 1817.

Les autres Cuillerier ont peuplé la partie ouest de l'Île.

LES COLONS

Pendant que nous nous attardions avec Milot et Cuillerier, les colons s'établissaient petit à petit sur la Côte-St-Sulpice, en bordure du fleuve. Dès 1667 et peut-être même 1666, les pionniers arrivaient. Et les autres suivirent de si près qu'au recensement de 1681, ils étaient déjà une population de 115 à 125 âmes, depuis les limites de Verdun jusqu'au canal Lachine actuel. Ils avaient au delà de quatre cents arpents défrichés et possédaient quatre-vingt-cinq bêtes à cornes. Le plus prospère était Milot, qui avait soixante-dix arpents en valeur et vingt-six bêtes.

Il serait sans doute intéressant si nous pouvions connaître les premiers habitants des terres de La Salle. Ce plaisir, nous pouvons nous le permettre car la plupart peuvent être retracés.

Nous avons pour cela quatre sources principales d'information:

1° Le livre-terrier des seigneurs, série de cahiers datant des environs de 1775, où sont inscrits, en regard du numéro qu'on a donné alors à chaque terre, les dimensions de la concession, les droits à payer et la liste des concessionnaires successifs avec la date d'ensaisinement ou de mise en possession officielle. Ce registre, établi probablement d'après d'anciens cahiers, a été continué jusqu'au milieu du siècle dernier.

Malheureusement, il est souvent incomplet dans les débuts; et la date d'ensaisinement ne correspond pas toujours à l'occupation car certains s'installèrent sur leur terre sur simple billet de location signé par les seigneurs, longtemps avant de faire enregistrer leur concession. Il y a parfois des écarts de vingt ans et plus. Et si ces colons ont abandonné leur terre pendant qu'ils la détenaient sur billet, leur nom nous échappe.

2° Une carte de l'Ile, à grande échelle, qu'on appelle le plan-terrier, qui indique la forme approximative de chaque terre ainsi que son numérotage d'après le livre-terrier.

3° Les actes de nos anciens notaires, aux Archives de la Cour Supérieure, parmi lesquels on peut retracer quelques contrats de concession.

4° Le recensement de 1681. ⁽¹⁾

Avec de si riches documents, il est possible d'établir la liste à peu près complète des premiers colons, sauf que la date d'arrivée n'est pas toujours exacte. Ce qui est plus compliqué toutefois, c'est de tracer sur une carte moderne, la position précise de chaque concession.

C'est que les points de repère d'alors ont disparu ou qu'ils sont donnés peu clairement. En veut-on un exemple? Voici le repérage d'une pièce assez irrégulière, il faut dire, que René Cuillerier achetait en 1670: « Dix arpents de terre aud. (au dit) lieu de Lachine, aprendre dans la prairie qui est derrière les Concessions de Jean Chevalier & aues' (autres) terres non concédées, et Celles nommées L'abbattis du Diable, Scavoir Cinq Arpents de Long, a commencer, Six arpents au dela de la chaussée du Castor; qui est au bout de ladte (ladite) prairie en tirant Vers L'aue'. (l'autre) bout D'Icelle, allant du Sud au Nord & dun arpent de profonde'. (profondeur) a commencer au bois de bout du Costé de la rivière St. Pierre, allant est et ouest Vers l'aue' (l'autre) Costé de la prairie ».

Voici le repérage d'une terre régulière (terre 478): « Une Concession de Soixante arpents de terre en ladte. Isle au lieu dit La chine, commençant pour Sa Largeur trois arpents, Sur le bord de l'escart du bois debout de la grande Rivière & fleuve St.Laurent Sur Vingt arpents de long tirant au Nord, tenant d'Un Costé La Concession de charles thoulommé (Ptolémée) et d'aue. Celle de Claude Cesier (Césire) ».

(1) Ce recensement, auquel nous référons assez souvent dans ce travail, Benjamin Sulte a eu l'heureuse idée de le publier dans son Histoire des Canadiens-français, au tome V. Par malheur, dans le cas qui nous intéresse présentement, Sulte semble bien avoir fait une erreur de transcription ou du moins il s'est permis une liberté qui a embrouillé quelques historiens et en particulier le juge Girouard, l'historien éminent de Lachine.

Voici comment: le recensement, après avoir nommé les habitants de Montréal, passe sans transition à ceux de la Côte de la Rivière St-Pierre, comme on appelait alors la ville actuelle de Verdun. Or la toute dernière terre de cette côte était celle de Zacharia Dupuy, qu'il avait baptisée "Fief Verdun". Sulte semble avoir vu là un sous-titre annonçant les colons de Verdun, alors qu'en réalité la liste en était déjà terminée, et il l'a écrit en lettres capitales.

M. Girouard a cru, en toute logique, trouver sous ce titre, les habitants de Verdun; mais reconnaissant parmi eux des personnes de Lachine, il en a conclu que le recenseur avait groupé pêle-mêle les colons de Verdun et ceux de Lachine. Et il a été ainsi acculé à des difficultés qu'il n'a pu résoudre.

En fait, le premier nom qui suit "Fief Verdun" est celui de Jacques Archambault, qui devait être le fermier des Soeurs de la Congrégation, propriétaires de ce fief, en 1681. Puis immédiatement après ce sont les colons de l'ancien Lachine (Ville La Salle et Lachine), en commençant par Antoine Gros (Le Gros), Vivien Magdeleine, Mathurin Thibodeau, etc., suivant l'ordre des terres à peu d'exceptions près, et suivis, sans transition encore, de ceux de Dorval, Pointe-Clair, Ste-Anne et Senneville, jusqu'au sous-titre "Prairie de la Magdeleine".

Nos gens sont donc groupés avec ceux de Montréal et commencent après le fief Verdun.

De plus, on n'avait pas toujours un arpenteur pour venir planter les bornes. On mesurait souvent au petit bonheur. Ainsi, quand l'ingénieur Gédéon de Catalogne vint borner le fief de Milot, en 1689, il s'aperçut qu'au lieu des neuf arpents qu'il devait avoir, il n'en avait que huit. De même, Maurice Blondeau, qui possédait, en 1705, au Bronx actuel, une terre de huit arpents et demi, d'après les titres, la fit mesurer et on n'y trouva que sept arpents et demi.

Une autre difficulté, c'est qu'autrefois on se guidait sur le plan-terrier pour situer une propriété tandis que depuis un siècle on se sert du cadastre des paroisses. Or quand ce cadastre a été préparé, les bornes originales des terres avaient été, pour une bonne part, déplacées par subdivision ou groupement des propriétés.

Un problème spécial à La Salle, c'est que notre côte s'étale en demi-cercle et qu'ainsi nos terres n'ont pu être tracées parallèlement les unes aux autres. Elles sont distribuées selon six rhumbs de vent différents (des « reins de vent », écrit-on au terrier, d'après la prononciation canadienne) et quelquefois des terres ont été concédées qui empiétaient les unes sur les autres, à la rencontre de deux rhumbs.

Cependant nous croyons avoir résolu toutes ces difficultés et les cartes que nous présentons des premiers colons (à l'intérieur de la couverture) nous semblent sûres.

Voici donc, pour étudier à la lumière de ces cartes, un court historique de chacune des terres côtières, en commençant du côté ouest. Les nombres en tête des paragraphes sont le numéro officiel de la terre dans le livre-terrier. Les nombres entre parenthèses à la suite d'un nom réfèrent à la terre où les gens de ce nom sont surtout connus.

463. Cette terre fait partie de Lachine aujourd'hui et forme la frontière avec Ville La Salle. C'est la terre en censive de Robert Cavelier de la Salle, qu'il prit en 1667 et qu'il vendit, en 1669, à Charles Le Moyne et Jacques Le Ber.

Guillaume de Lorimier, ancien commandant du Fort Rémy et du Fort Rolland, l'acquît en 1708; elle resta dans la famille, en partie du moins, pendant près de cent ans.

464. Le livre-terrier dit que cette terre a été concédée en 1667 ou à Mathurin Thibodeau ou à Jean Prévost. Ce peut difficilement avoir été à Mathurin Thibodeau car, cette année-là, il avait une terre à Verdun et il achetait celle de son voisin, Georges Alets, pour s'agrandir.

Ce serait donc à Jean Prévost, un tout jeune homme, que l'on retrouve dès 1676, sur une concession nouvelle à Dorval.

Cette terre passa à René Cuillierier, aux voisins Fortier, à Pierre Robert, puis aux De Lorimier.

465. Louis Fortier dit Le Grand Louis, né en France, avait 25 ans quand il s'établit ici, en 1673. Quatre ans après, il épousa Madeleine-Barbe Moison, fille de Nicolas (481) et veuve de Charles Ptolémée; il maria dix de ses enfants dans la paroisse, aux Tabeau (475), Brunet (492), Milot, Mallet, Pilet (482), etc. Les trois garçons s'établirent dans les environs de Montréal.

Nicolas Ozanne eut cette terre une quarantaine d'années. Elle passa, en courtes durées, aux D'Auteuil, Delorme, Pilet et Rimbault.

(La manufacture Burroughs-Wellcome est sur cette terre).

466. Un jeune français, Denis Huguet (probablement le même que René Huguet, qui épousa Barbe Perrin, en 1680, et qui fut tué par les Iroquois, en 1691) commença à défricher cette terre, en 1673; puis il la vendit à Nicolas Moison (481); Jean Milot l'acheta à son tour pour agrandir son domaine.

(Site de l'hôtel-de-ville de La Salle)

467 à 470. C'est le fief noble de Robert Cavalier de la Salle, acquis en 1667, et vendu en 1669, à Jean Milot.

471. Pierre Pérusse dit Tapias, français, avait déjà 39 ans quand il prit ce lot en 1673 avec Marie Le Roy, qu'il avait épousée à Montréal, en 1666, et leur garçon, Pierre.

Après le massacre, Léon Girard l'eut pendant une cinquantaine d'années. Il avait épousé Clémence Beaune dans notre paroisse, en 1688. Ses filles épousèrent les Cuillierier, Brunet (492), Césire (479), Valois, etc.

Les Brault dits Pominville (489) l'eurent également une cinquantaine d'années.

En 1839, la famille Bélanger s'y établit. L'avenue Bélanger rappelle leur souvenir.

(Ecoles, église de St-Nazaire; Standard Brands)

472. Jean Chevalier, cordonnier de métier, s'en vint ici à 46 ans, en 1673. En 1680, il épousa Michelle Garnier, la veuve de Simon Cardinal, à qui il restait trois jeunes garçons.

Jean Lecompte, meunier, eut cette terre quelques années; puis ce furent Vital Caron, Les Brault dits Pominville (489), les Tabeau (475), les Bélanger, etc.

(Entrée du Pont Mercier)

473. Louis Fortin avait épousé à Montréal, Catherine Gaudin, fille de Pierre (499); il vint s'établir ici à 30 ans; il y mourut en 1687. Sa veuve épousa un français, Jean Neveu, en 1688.

Cette terre passa à Jean Quenneville (482); puis, divisée en deux, aux Caron, Cardinal (489), Tabeau, Hubert-Lacroix, Roy, Robert, etc.

L'arpent de l'est appartenait à la famille Lafleur, il y a une soixantaine d'années: d'où l'avenue Lafleur tracée sur cette terre.

(Distillers Corporation; Dewey and Almy Chemical)

474. Georges Alain ou Alets, menuisier, vint ici en 1672, âgé de 31 ans. En 1675, alors qu'il allait reconduire le Père Bailly à Dorval en canot, il se noya. Il devait laisser une famille, car la terre reste à son nom jusqu'en 1689.

Pierre Cardinal (489) la prit ensuite; elle resta dans la famille une soixantaine d'années. Puis elle passa aux Robert, qui l'avaient encore, en partie, il y a soixante ans.

(J. B. Williams; Distillers Corporation; La Salle Stone and Marble)

475. Jean Duceau dit le Baron, venu au pays comme soldat en 1667, se fit octroyer cette terre en 1671; mais il ne la garda pas.

A partir de 1671 ou 1672 et pendant cent cinquante ans, ce fut le domaine des Tabeau. Pierre Tabeau (Tabault), un français, avait 37, 38 ans quand il s'établit ici. Il épousa en 1672, Jeanne-Françoise Roy, fille de Jean (503) âgée de 12 ans seulement.

En 1712, il partagea sa terre à deux de ses garçons, Alexis et Jean. Jean ne laissa aucune descendance. Alexis, marié à Françoise Fortier, fille de Louis (465), vécut toute sa vie ici.

Un de ses fils, Antoine, prit la terre des Fortin (473) et la garda jusqu'à sa mort.

Jean-Baptiste, le deuxième fils d'Alexis, marié à M.-Jeanne Vallée, succéda à son père en 1753 et garda la terre une soixantaine d'années; il la passa à son petit-fils, Monseigneur Antoine Tabeau, né à Montréal en 1782, ordonné en 1805, curé de Ste-Anne-des-Plaines, de St-Jean-Port-Joli, de Boucherville; grand-vicaire; élu auxiliaire de Mgr Lartigue mais décédé avant d'être sacré, en 1835.

476. André Merlot dit Le petit Laramée prit cette concession en 1671; il y vécut seul jusqu'en 1678, alors qu'il épousait Marie Roy, fille de Jean (503),

agée de 14 ans. Son fils François garda le bien jusqu'en 1750. Cette famille essaima dans les paroisses environnantes.

La terre passa successivement aux Bertelet, aux De Lorimier, aux Tabeau.

477. Charles Ptolémée (Thoulomée, Thoulonnier) avait une trentaine d'années quand il prit cette concession, en 1668. Neuf ans plus tard, il épousa une fille de Nicolas Moisan (481), Madeleine. Grand voyageur dans l'Ouest; il se noya dans nos rapides en 1679.

Louis Fortier (465) prit la veuve et le bien.

René Cuillerier acquit cette terre, en 1693; elle resta cent cinquante ans dans la parenté: Lambert Cuillerier, René et Jean Descaris, Louis et Olivier Trudeau.

478. Louis Homo se fit concéder ce lot, en 1670; mais il le passa, l'année même, à René Cuillerier. La famille le garda pendant cent cinquante ans. Lambert, fils de René, la prit en 1700; Joseph Blondeau, marié à une fille de Lambert, Angélique, l'eut en 1740; et François Chénier, marié à une fille de Blondeau, Suzanne, en hérita à son tour.

479. Claude Césire (Cécyre) dit le Beuceron (Bosseron), un français, avait vingt-cinq ans quand il prit ce lot. Quatre ans après, il épousa Marie Légier, âgée de 15 ans, fille unique d'Adrien Légier tué à la Pointe-St-Charles. Ils élevèrent treize enfants, qui se marièrent tous ici, aux Roy (503), Brunet, Robillard, Trottier, etc.

Les Césire nous quittèrent l'un après l'autre, pour Montréal ou le Détroit.

Ce fut ensuite, pendant une soixantaine d'années, le domaine des Tessier dits Lavigne.

480. Cette terre fut concédée à Jean Brillon, un inconnu à moins qu'il ne fût le même que Jean Bateau dit Brillon, qui fut tué par les Iroquois, à La-prairie, en 1690.

René Cuillerier acquit cette terre et y bâtit son fort, comme nous l'avons vu déjà. Elle passa ensuite à Jean Cuillerier, puis à sa veuve remariée à F.-M. Picoté de Belestre; et, en 1749, à Dominique Gaudet.

481. Nicolas Moison (Moisan, Moisson) dit le Parisien, cordonnier, vint s'établir ici, en 1671, avec sa femme, Jeanne Vallée. Il vendit, en 1676, à Mathurin Thibodeau. Ce Mathurin Thibodeau, ancien colon de Verdun, était venu de France avec son épouse, Catherine Aurard, et leurs quatre enfants, qui, tous les quatre, moururent en mer ou en arrivant à Montréal. La seule fille qu'ils eurent par la suite, épousa Jean Boursier (495).

La terre passa à Vincent Dugast, en 1698. Vincent Dugast avait pris la terre 489, en 1682; l'année suivante, il épousait Françoise Roy, fille de Jean (503) puis allait s'établir à Montréal. C'est là que naquit Jean-Baptiste, en 1684, qui fut ordonné prêtre en 1714, et fut curé de St-François-du-Lac, de 1714 à 1761.

La terre des Moison demeura le domaine des Dugast, Vincent et l'abbé, pendant soixante-quinze ans.

Pierre Lagoterie, époux de Marguerite Pilet (482), l'acquit en 1734.

482. Jean Quenneville, maître-tailleur, huissier royal, chantre et bedeau — excusez du peu! — s'en vint ici en 1677, avec sa femme, Denise Marie, et deux enfants. Il retourna à Montréal en 1685. Il revint plus tard prendre la terre des Fortin (473). Son frère était bedeau à l'église Notre-Dame.

Sa terre passa aux Tabeau pendant une vingtaine d'années puis aux Pilet pendant cent-vingt ans.

Joseph Pilet, né en 1674, à Boucherville, épousa Jeanne Fortier, fille de Louis (465), en 1700, et prit d'abord une terre à l'intérieur où il éleva sa famille; il s'en vint ici en 1712. Le seul de ses garçons qui survécut, Pascal-Joseph, marié à Marguerite Chénier, lui succéda. Puis il passa le bien à son gendre, Pierre Lagoterie, un français, qui avait épousé Marguerite, en 1759. Jean-Pascal, éleva, lui aussi, sa famille dans notre paroisse.

LA COMMUNE

Faillon, Parkman et d'autres disent que La Salle établit une commune, c'est-à-dire une terre à l'usage commun des colons, où ils pourraient mettre des animaux en pacage, couper du bois, etc.; et certains historiens situent cette commune ici, entre la terre de Quenneville et celle de Cardinal (489).

Que La Salle ait projeté d'établir une commune, c'est possible; qu'il l'ait établi en réalité et surtout qu'il l'ait placée ici, c'est ce que nous ne pouvons croire.

En effet, La Salle a dû prévoir une commune tout comme il a prévu un village fortifié; les documents le laissent entendre. Mais il est parti d'ici trop tôt pour avoir eu le temps de mettre ses projets à exécution. Quand il remit sa seigneurie, à l'hiver 1668-69, il n'y avait que quelques habitants d'établis et presque tous dans le voisinage du futur village. Quel besoin auraient-ils eu d'une commune quand chacun avait sa terre à défricher? et surtout comment La Salle l'aurait-il établie en plein bois à plus d'un mille du fort?

Non; si jamais il a songé à en créer une, c'aurait été, à notre avis, sur la pointe entre son fief et la terre de Pérusseau, qui donnait sur le lac aux Loutres. ⁽¹⁾ ou sur quelque autre pièce avoisinant le lac, où se trouvait une prairie naturelle.

D'ailleurs, les contrats de concession, tel celui de Homo, en 1670, ne font aucune mention, parmi les redevances, du droit de commune, alors qu'ils n'y manquent pas, le cas échéant. C'est donc qu'elle n'existait pas encore.

Ce qui est certain également, c'est que les terres côtières comprises entre celle de Quenneville et celle de Cardinal avaient d'abord été concédées comme les autres; c'est ce que nous dit le livre-terrier. En 1681, Léonard Girardin, Antoine Duquesne et Julien Talvas y étaient installés. Mais on se rendit compte que ces terres allaient se buter contre les suivantes, qui n'étaient pas tracées suivant le même rhumb de vent, et qu'en conséquence, elles n'avaient pas de profondeur. Alors les colons les remirent aux seigneurs.

Et les seigneurs, le 28 septembre 1687, les concédèrent en commune aux habitants des lots 472 (Jean Chevalier) à 500 (Pierre Bouton), moyennant une redevance annuelle de 20 sols chacun. Ils en gardaient la propriété et n'en cédaient que le droit d'usage. Si La Salle avait établi cette commune, il l'aurait sans doute mise à la disposition de tous ses censitaires, depuis Jean Prévost (464).

En 1702, les seigneurs en abandonnaient le propriété aux habitants, c'est-à-dire qu'ils les exemptaient de la redevance; ils se réservaient toutefois le droit d'admettre en possession de ces lots tous ceux qu'ils jugeraient à propos d'admettre.

Cette commune, en forme de trapèze, avait 15 arpents de front (de l'entrée actuelle de l'aqueduc jusqu'à un arpent à l'est de la 63e avenue) et une quinzaine d'arpents de profondeur. On y a ajouté, à différentes reprises, des terres de l'intérieur.

Disons tout de suite qu'elle fut divisée en lots et mise en vente, en 1835; et, qu'avec le temps, elle est devenue le Centre actuel.

489. Quand Simon-Jean Cardinal vint s'établir ici, en 1673, avec sa femme Michelle Garnier, il était âgé de 54 ans et avait sept enfants.

Des garçons, Jean s'établit dans la paroisse mais n'eut pas d'enfants; Jacques alla vivre au Détroit; Gabriel épousa la veuve d'Hubert Leroux (498); et Pierre épousa Catherine Matou dite Labrie et éleva dix-sept enfants dans notre paroisse. Avec tant de bras à son service, il n'est pas surprenant qu'il ait eu

(1) Ce lac aux Loutres ou St-Pierre remplissait autrefois le bas-fond entre la rue St-Patrice et les hauteurs de Montréal-Ouest et de Notre-Dame-de-Grâce. Il a été desséché par le creusement du canal Lachine et la canalisation de la rivière St-Pierre.

plusieurs terres, surtout dans l'intérieur, à son nom. Il est l'ancêtre du notaire Cardinal, un des patriotes exécutés en 1838.

Simon-Jean mourut ici, en 1679, et sa veuve épousa Jean Chevalier (472); elle vendit la terre à Joseph Séran dit l'Espagnol; Vincent Dugast (481) la prit, deux ans après, et en 1690, il la passait à Jean-René Orioux dit Lafleur (490).

En 1700, les Brault dits Pominville la prenaient pour un siècle. Ces Brault sont des personnages très intéressants de notre histoire.

L'ancêtre Henry Brault de Québec avait élevé sept garçons; trois d'entre eux vinrent se marier et élever leur famille dans notre paroisse: Georges, qui épousa Barbe Brunet, et Jean-Baptiste, qui épousa Elisabeth Brunet, toutes deux filles de François (492); puis Joseph, qui épousa Marie-Anne Marchand. Un autre s'établit au Sault-au-Récollet et deux de ses garçons vinrent se marier ici. En l'espace de quelques années, les Brault dits Pominville étaient apparentés avec presque tout le monde de notre paroisse.

Ces Brault étaient des coureurs de bois réputés, comme nous le verrons.

490. Jean (René, d'après le recensement) Orioux (Aurioz, Horieux) dit Lafleur de Nantes se fit concéder ce lot en 1680. Il se noya ici en 1693 ne laissant pas de descendance.

Les Brault dits Pominville eurent cette terre au delà de cent ans.

Les Roy dits La Pensée (501) en eurent un arpent pendant une centaine d'années également.

491. Jean-Vincent Chamailard dit Lafontaine, sabotier, venu de France, s'établit ici, à 34 ans, en 1680, avec Catherine Renusson, une française qu'il avait épousée à Montréal, et deux enfants. Il mourut en 1688 et sa veuve épousa Augustin Alonze dit l'Espagnol (il était de fait né en Espagne).

Cette terre fut cinquante ans aux Brunet (492) et cent ans aux Roy dits La Pensée (501).

492. Nous voici dans le château fort des Brunet dits Bourbonnais, une de nos familles les plus célèbres du début.

François Brunet dit le Bourbonnais, venu de France, épousa Barbe Beauvais, âgée de 16 ans, à Montréal puis s'en vint sur sa terre, en 1673. Il eut treize enfants, dont sept filles qui prirent mari chez les Brault, les Tabeau, les Mallet, etc. Deux des garçons élevèrent leur famille dans la paroisse. Comme les Brault, les Brunet étaient parents avec tout le monde d'ici.

Deux autres familles Brunet vinrent de Québec s'établir dans notre paroisse; c'étaient des Brunet tout court et des Brunet dits L'Estang.

Les Brunet-Bourbonnais gardèrent leur terre au delà de cent ans. Elle passa ensuite aux Tessier dits Lavigne puis aux Lanouette.

493. Cette terre fut défrichée par les «Cardinaux», comme dit le terrier, Pierre Cardinal (489), vers 1673.

François Lory, qui épousa en secondes noces Marie-Thérèse Le Gros, fille d'Antoine (511) eut cette terre de 1697 à sa mort en 1702. Ses fils s'établirent dans la paroisse.

La famille Lecuyer l'eut pendant cent ans: Paul Lecuyer dit Lapierre; puis son fils René. Tous deux élevèrent leur famille ici.

494-495. Jean Boursier dit Lavigne, venu de France, épousait Marie-Marthe Thibodeau, âgée de 12 ans, fille de Mathurin (481), en 1673, puis vint s'établir sur son lot de deux arpents (495). On lui ajouta plus tard le triangle voisin (494).

Il éleva une famille de huit enfants. Les survivants du massacre de 1689 se sont établis plus tard à Laprairie et à Châteauguay.

Martin Fauché (Faucher), marié à Madeleine Paré (499) eut cette terre une vingtaine d'années.

Les Brault-Pominville eurent la pièce de deux arpents pendant quatre-vingts ans.

Le triangle passa aux Brault, aux Langevin et à Ignace Bonhomme.

496. Antoine Pichon dit Duvernay, charpentier, né en France, commença à défricher son lot, en 1673; il épousa, à Montréal, en 1678, Marie Pacrau, veuve de Fiacre Ducharme, à qui il restait cinq enfants. L'un d'eux, Louis Ducharme, fut tué par les Anglais, à Laprairie, en 1691; un autre, Claude, par les Iroquois, à Repentigny, en 1691 également.

Pichon n'eut pas d'enfants à lui pour perpétuer son nom. Il mourut avant 1687.

Cette terre fut ensuite aux Brunet et aux Brault pendant cent ans.

497. Louis Juillet dit Avignon était le plus jeune fils de Blaise Juillet, compagnon de Dollard, qui se noya près de l'île des Soeurs à Verdun, en 1660. Il n'avait que quinze ans quand il prit cette terre, en 1673. Il l'abandonna trois ans après et s'établit à Montréal.

Elle passa à Pierre Chênevert, puis quelque temps aux Roy, et, une centaine d'années, aux Brault et à Jean Avon, un de leurs parents.

498. Jean Guenet était célibataire quand il prit cette terre, en 1672. Il ne la garda qu'un an. Il alla, plus tard, s'établir au haut de l'Île, où il prit de grandes concessions. Gros commerçant, percepteur des droits pour les seigneurs, contrôleur des domaines du roi, il fut un des hommes importants de notre région. Il maria une de ses filles à Jacques Milot. Une autre, M.-Clémence, née en 1681, devint religieuse Hospitalière de St-Joseph, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

François Prud'homme, un autre jeune homme, eut cette terre, deux ans, Il est l'ancêtre de Mgr J.-H. Prud'homme.

Puis, à partir de 1673, ce fut, pendant un siècle, le domaine des Leroux, les ancêtres du maire actuel de Ville La Salle, M. Anatole Leroux.

Hubert Leroux, venu de France, épousa Marie Phansèque à Montréal, en 1673, et vint s'établir ici. Il eut deux filles et un garçon, Jean. Il mourut à Montréal en 1681.

Jean (Jean-Baptiste) Leroux passa sa vie ici. Il épousa Louise Chaussé, en 1702. Il éleva onze enfants, qui se marièrent ici ou dans les paroisses environnantes, St-Laurent, Pointe-Claire et Bout-de-l'Isle.

Hubert, fils de Jean, né en 1717, prit la terre à son tour, en 1750. Il avait épousé Marie-Anne Quenneville, en 1742. Il fit baptiser ses dix enfants ici. Il épousa en secondes noces, à Soulanges (Les Cèdres), Marie Fortier, veuve de Jacques Milot, petite-fille de Fortier dit le Grand Louis (465).

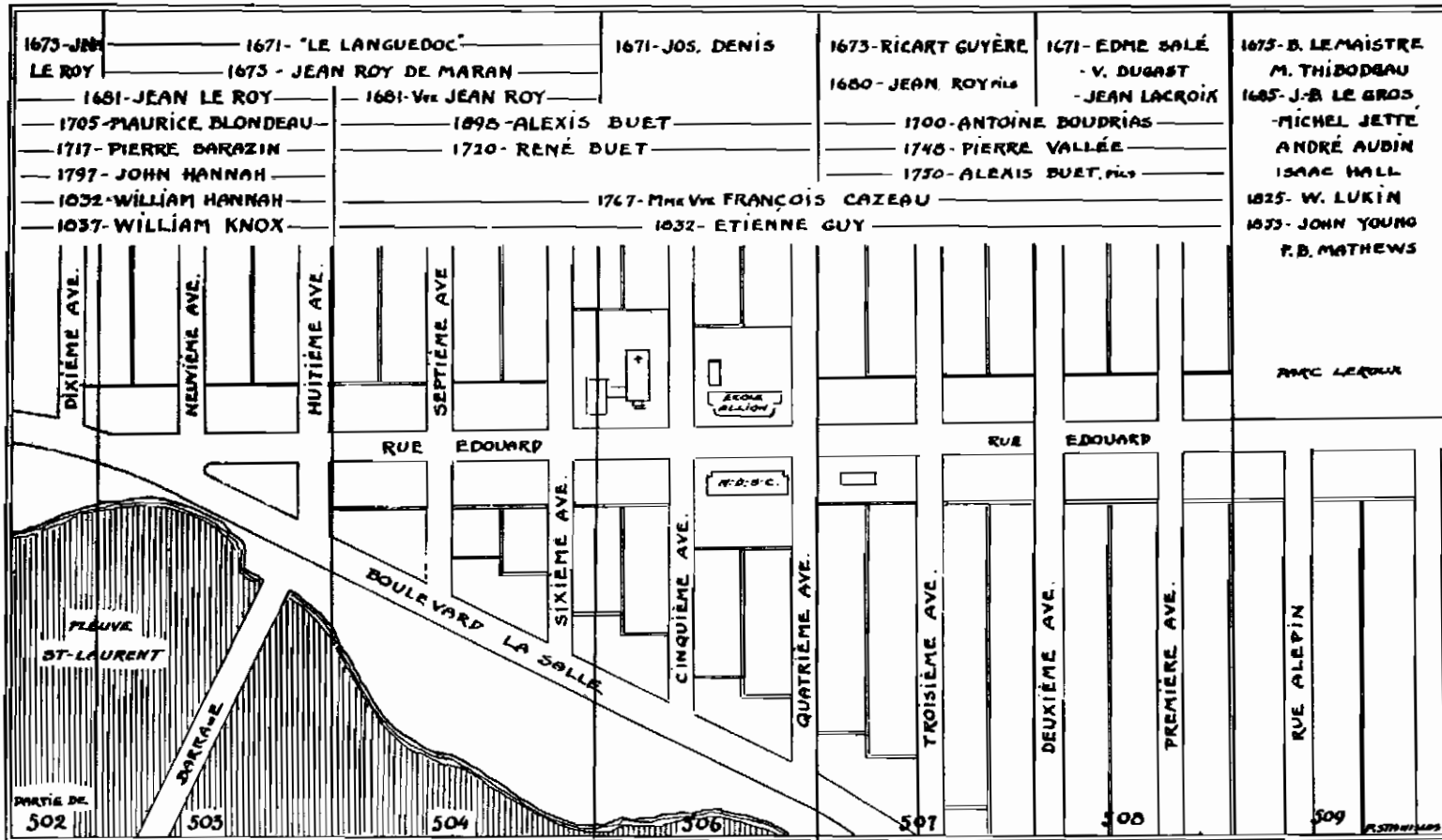
La terre passa ensuite à Pierre Braconnier puis aux Guy.

499. Pierre Gaudin (Godin) dit Chatillon, charpentier venu de France, vint s'installer ici vers 1673, âgé de 50 ans, avec sa femme Jeanne Rousselière et sa famille. Il maria une de ses filles à Vivien Magdeleine (510) et une autre à Louis Fortin (473) d'abord, puis à Jean Neveu. Il s'en alla finir ses jours à Québec.

Jean Paré prit cette terre en 1696; il s'était marié en 1681 à Marguerite Picard; puis il était venu dans la paroisse, en 1686, comme sergent de la garnison au Fort. Il laissa une nombreuse descendance ici et aux environs de Montréal.

Une de ses filles, M.-Charlotte-Catherine, née en 1698, devint soeur de la Congrégation.

Les Paré gardèrent ce domaine pendant près de cent ans. Il passa ensuite à Pierre Guy.



Le Parc Bronx — Les concessions et leurs propriétaires successifs

500. Pierre Bouton (Boutaux, Bouteau) dit Laramée, un inconnu, était ici lors du recensement de 1681; il avait alors 50 ans. Il vendit son lot en 1704.

Les Dugast (481) l'eurent une soixantaine d'années; et les voisins Paré, une cinquantaine.

501-502. Jean Le Roy dit La Pensée, un français, avait vingt-sept ans quand il acquit ces deux lots, en 1673. Il épousa, en 1676, Jeanne Malteau, veuve de Jean Foucher, à qui il restait trois jeunes garçons.

Les enfants de son fils, François, ont laissé une nombreuse descendance ici.

En 1705, Maurice Blondeau, colonel, de Montréal, acquit ces deux terres et la suivante (503); puis les revendit, en 1717, aux Sarazin dits Depelteau, qui les gardèrent quatre-vingts ans.

Pierre-Vital Sarazin épousa Marguerite Leduc, à Montréal, l'année qu'il prit ces terres. Il décéda ici, en 1760, après avoir élevé treize enfants et les avoir presque tous établis dans la paroisse, alliés aux Césire, Paré, Brault, Cartier, etc.

503-504. « Possédé en 1671 par le nommé Languedoc », lit-on au terrier. Qui était-ce? Peut-être Claude Garigue dit Languedoc, qui alla par la suite, se prendre un lot à l'autre bout de la paroisse.

Dès 1673, Jean Roy de Maran, un français, s'en vint ici, âgé de quarante ans, avec sa femme, Françoise Bouet, et six enfants.

Il mourut en 1676; et sa veuve épousa Alexis Buet. Ils vendirent la terre 503 et acquirent la 506. Ce domaine resta aux Buet pendant près de cent ans.

Des Roy et des Buet, sept s'établirent dans la paroisse et y élevèrent leur famille. Ils étaient alliés aux Tabeau, aux Merlot, aux Dugast, Césire, Le Roy, Le Gros (511), etc. C'est probablement la famille qui a fourni le plus gros apport à la population des débuts.

506. Joseph Denis dit Le Vallon, un inconnu, prit cette terre, en 1671. Il est peut-être le même que Jean Denis qui s'établit sur le bord du lac aux Loutres, en 1695.

Elle passa ensuite aux voisins, les Buet, qui la gardèrent soixante-dix ans.

(Site de l'église N.-D.-S.-C., de l'école N.-D.-S.-C. et de l'école Allion)

507. Ricart Guyère dit Laprairie reçut ce lot, en 1673. Tout ce qu'on connaît de ce colon, c'est qu'il était au pays comme soldat, en 1666. Massicotte donne son nom comme Sicaire Guire dit Laprairie; il faut dire que c'est parfois une devinette de déchiffrer l'écriture de nos anciens scribes.

Un des garçons de Jean Roy eut cette terre une vingtaine d'années.

508. Cette terre fut défrichée par Edme Salé (Salain) dit La Cave, qui mourut à Montréal, tué d'un coup de tonnerre, sur la terre de l'école.

Elle passa à Vincent Dugast (481), puis à Jean Lacroix.

En 1700, Antoine Boudrias (Bourdria), qui demeurait depuis une dizaine d'années sur la butte à l'intérieur, vint s'installer sur les lots 507 et 508, avec sa femme et cinq enfants. Ils gardèrent ces terres une cinquantaine d'années.

Pierre Vallée les eut pendant deux ans et les vendit au petit-fils d'Alexis Buet (504.)

En 1767, François Cazeau, marchand de Montréal, laissa en mourant une petite fortune à sa veuve, Marguerite Vallée, fille de Pierre Vallée qu'on vient de voir sur les terres 507 et 508. La veuve en profita pour acheter les terres 504 à 508 (Première Avenue à Huitième Avenue), qui restèrent dans la famille pendant soixante-cinq ans, sauf une lisière d'un arpent sur la gauche, qu'elle vendit à Jean-Baptiste Allard, en 1776 (le no 505) et qui changea plusieurs fois de propriétaire.

En 1832-33, Etienne Guy, fils d'Etienne Guy, arpenteur et lieutenant-colonel de Montréal, et de Catherine Vallée de notre paroisse, nièce de la veuve Cazeau, acquit toutes ces propriétés; il les conserva jusqu'à sa mort, vers les 1890. C'est lui qui construisit la grande maison en brique rouge à l'angle de la Troisième avenue et du Boulevard.

Ces terres passèrent, il y a une cinquantaine d'années, à des sociétés immobilières, qui les divisèrent en lots à bâtir. Ce fut le commencement du Parc Bronx.

509. Barthélémy Le Maistre, un français, s'était fait concéder ce lot vers 1675. Il se noya à Montréal en 1681.

Mathurin Thibodeau (467) le prit quelque temps puis le remit aux seigneurs et alla s'établir sur la terre de Nicolas Moison (481).

Les Le Gros (511) et un parent, Michel Jetté, l'eurent environ trois quarts de siècle.

510. Vivien Magdeleine dit Ladouceur, un français, dut prendre cette terre vers 1671; en 1672, il épousait Marie Gaudin dite Chatillon, fille de Pierre (499) et élevait ici sa famille. Ses quatre garçons s'établirent dans l'ouest de l'île.

Les Le Gros eurent cette terre une quarantaine d'années; et les Roy, une soixantaine.

511. Pierre Marsan dit Lamothe (c'est plutôt dit Lapierre, à notre avis) arriva ici, à quarante-quatre ans, en 1671, avec sa femme et une petite fille. Cinq

ans après, il s'établit à la Pointe-aux-Trembles où il a laissé une nombreuse descendance.

Antoine Le Gros (Gros, Grous) dit Laviolette, qui avait épousé Jacqueline Aubry à Montréal, en 1670, s'en vint dans notre paroisse en 1678. Il y éleva sa famille. Les deux garçons, Jean-Baptiste qui épousa Marie Buet, et Nicolas allié aux Turpin, vécurent ici et sur les terres du voisinage.

Après avoir été cinquante ans aux Le Gros, la terre passa aux le Roy, qui la gardèrent soixante-dix ans.

Avec la terre 511, finit le territoire de Ville La Salle.

La première terre à Verdun n'était autre que le fief de huit arpents par quarante, de Zacharie Dupuy, fief qu'il avait baptisé du nom de Verdun. Le reste de cette ville s'appelait Côte-des-Argoulets ou encore Côte de la rivière St-Pierre.

Ce fief passa aux Soeurs de la Congrégation, qui le gardèrent cent ans. Les Nivard de St-Dizier (Mme St-Dizier était une Vallée de notre paroisse, la tante de Mme François Cazeau — 508) l'eurent au delà de soixante ans.

John Crawford l'acquit en 1842. Sa belle maison en pierre, de style canadien, est encore solide sur le bord du fleuve.

La partie de ce fief située dans Verdun, des limites à l'hôpital civique, s'appelle aujourd'hui Le Parc Crawford; et la partie au delà de l'aqueduc forme la moitié du Parc Angrignon.

LA TENURE SEIGNEURIALE

On était alors sous le régime de la tenure seigneuriale. Le colon ou censitaire n'avait pas à acheter sa terre; mais, chaque année, il devait acquitter certaines charges, peu onéreuses d'ailleurs. C'étaient pour nos habitants d'ici:

1° Une rente d'un quart de sou à cinq-sixièmes de sou par arpent carré; plus un chapon ou deux par vingt arpents; ou encore, un demi-minot ou un minot de blé par vingt arpents.

Voici, à titre d'exemple, les charges que devait payer Louis Homo pour sa concession: « Charge Envers Eux (les seigneurs) de Six deniers tournôys (12 deniers = un sou) de cens pour chacun an po' (pour) chacun arpent desd (des dites) terres, d'Une Rente seigneuriale de deux Minots de bled, froment annuelle perpétuelle et non rachaptable, payable au Jour & feste St. Martin d'hyver ».

2° Une redevance d'un douzième du prix de vente si la terre passait à un autre qu'un descendant en ligne directe.

3° L'obligation de faire moudre le grain au moulin des seigneurs et d'y en laisser un minot sur quatorze.

Notre premier moulin seigneurial, mû par le vent, était au village. C'est Milot qui l'avait construit en 1671. Il fut remplacé plus tard par un moulin à eau, en face du village, sur la grève.

Le troisième, également mû par l'eau, fut érigé en 1713, sur la devanture de la terre de Jean Boursier (495).

Le quatrième fut construit en 1723, sur le devant de la terre de Jean Guenet (498.)

Et le dernier, toujours à l'eau, fut installé, en 1833, en bordure du fleuve, devant la terre de Jean Le Roy (501-502). Il a été connu longtemps sous le nom de Moulin Lachapelle et, plus tard, sous le nom de Moulin Knox.

Nos gens allaient payer leurs rentes au percepteur des droits des seigneurs, qui résidait habituellement au village.

OCCUPATION DE NOS COLONS

Toutes nos familles, au début, se placèrent sur des terres et chacune essayait d'en tirer de quoi vivre et se vêtir. Il fallut d'abord s'attaquer à la forêt qui recouvrait toute la paroisse. Les premiers arbres tombés servirent à l'érection d'une maisonnette en bois rond; et le premier éclairci fut mis en jardin.

On travailla de bon coeur puisqu'au recensement de 1681, chaque habitant avait déjà une moyenne d'une douzaine d'arpents en valeur et trois ou quatre bêtes à cornes.

Le blé et le sarrasin fournissaient le pain et la galette; le jardin, quelques légumes; les bêtes, un peu de lait et de viande; la basse-cour, des oeufs; le fleuve, du poisson; et la forêt, du gibier pour compléter les menus et du bois pour se chauffer.

Mais il fallait bien quelque argent sonnante pour se procurer les autres nécessités de la vie. Et tant que la terre ne fut pas suffisamment défrichée pour produire un surplus, nos habitants n'en tiraient de revenu que le prix du bois qu'ils pouvaient aller vendre à la ville.

Il fallait trouver autre chose et ça n'a pas manqué: c'était de s'engager comme voyageur ou coureur de bois à la solde du gouvernement ou des commerçants de fourrures.

Si l'on parcourt la longue liste des engagements pour les Pays d'en Haut, on y retrouve à peu près tous nos habitants, l'un après l'autre; les pionniers

d'abord, puis quelques années après, leurs garçons, et souvent la troisième génération, qui suit de près.

On s'engage au service d'un explorateur vers l'inconnu; on s'engage pour accompagner une expédition militaire au Fort Frontenac, au Détroit, au pays des Illinois, en Louisiane; en s'engage pour conduire les missionnaires au lac Huron, au lac Michigan, au lac Supérieur; on s'engage pour aller trafiquer des fourrures avec les sauvages jusque dans les endroits les plus reculés de l'Ouest.

On part pour un mois, pour des mois, pour un an, pour des années parfois. On revient, à moins qu'une flèche indienne n'ait apporté une fin tragique à l'expédition ou qu'un rapide n'ait englouti le voyageur. Et l'on a des pièces sonnantes ou ballots de fourrures à montrer à l'épouse qui a gardé la maison et cultivé la terre pendant l'absence, ou aux parents âgés qui s'inquiétaient du sort de leur fils. Et l'on a des histoires à raconter pour toutes les veillées de l'hiver suivant.

Si nos gens se sont engagés en plus grand nombre ici qu'ailleurs, c'est que les départs et les arrivées des convois se faisaient ici, dans la baie chez Quenneville (482) au haut des rapides. Il y avait là des cabanes pour loger les gens de passage et des entrepôts pour la marchandise. Sur la fin, on avait construit sur le bord de la commune (entre l'aqueduc et le terrain des Petites Soeurs de l'Assomption), une immense bâtisse carrée, avec cour intérieure où se trouvait la cuisine, qui pouvait abriter plusieurs centaines de personnes et leur servir à manger (Voyez l'illustration de la page 54: dernière construction à droite).

Nos gens voyaient ces « jeunesses » partir en accordant une chanson à la cadence de leurs coups d'aviron et se diriger vers le lointain mystérieux; ils voyaient les « revenants » tirer une dernière fois leurs canots sur la grève et les entendaient raconter les aventures les plus merveilleuses.

Comment auraient-ils pu ne pas s'engager à leur tour? Aussi ils y sont tous allés. Il n'y a pas un de nos hommes à moins qu'il ne fut goutteux ou rhumatisant qui n'ait fait au moins un ou deux ou trois voyages vers l'Ouest. Les Buet, les Le Roy, les Sarazin, les Pilet et les Neveu en ont fait une dizaine par famille; les Brunet-Bourbonnais, les Cardinal, les Cuillerier, les Mallet, les Magdeleine-Ladouceur, les Roy et les Tabeau en ont fait une vingtaine.

Mais nos maîtres-voyageurs, ce furent les Brault dits Pominville: à leur troupe, ils ont fait au delà de quatre-vingts voyages, dans l'espace d'une cinquantaine d'années. Il s'organisait rarement un convoi sans qu'un Brault ne fût à l'un des canots. Ils demeuraient à quelques arpents seulement de chez Quenneville comme pour être toujours prêts à partir. Il y a jusqu'à leur nom, qu'ils écrivaient Bro, quand ils pouvaient l'écrire, qui sonnait comme un coup d'aviron.

Non seulement nos gens se sont engagés comme voyageurs, mais plusieurs à leur tour devinrent organisateurs de voyages et recrutèrent des hommes à leur service, tels des Fortier, des Roy, des Moison, etc.

Ce n'étaient pourtant pas des excursions de plaisir que ces voyages aux Pays d'en Haut. On partait avec des canots remplis jusqu'aux bords, de bagages, de munitions et de marchandises pour le ravitaillement des postes et les échanges avec les indiens; et l'on revenait chargés de fourrures. Il fallait ramer toute la journée durant ou s'atteler à un câble pour haler les embarcations le long des rapides ou encore porter pour éviter les chutes et pour changer de bassin fluvial; il fallait se faire à manger et se cabaner pour la nuit; il fallait parfois se tenir constamment aux aguets pour éviter quelque attaque sournoise de sauvages ennemis.

Et ces canots de voyageurs ne ressemblaient pas beaucoup à nos chaloupes d'agrément. Ils mesuraient de trente à quarante pieds et pesaient quatre à cinq cents livres; ils prenaient des cargaisons de quatre à cinq tonnes et étaient manoeuvrés par un équipage de huit, dix, quatorze rameurs.

On se groupait habituellement en convois pour pouvoir se prêter assistance le long des rapides et dans les portages. Ces portages, c'était la « grande misère » des voyageurs. Ils pouvaient varier de quelques pas à deux ou trois milles; le « Grand Portage » au lac Supérieur avait neuf milles. Il fallait alors décharger les bateaux, les transporter à bras; puis faire la navette pour faire suivre les bagages.

On mettait habituellement une semaine pour se rendre au Fort Frontenac; quinze jours pour se rendre aux Illinois; et un peu plus d'un mois pour aller en Louisiane. Si l'on allait à la recherche de fourrures, ou pouvait passer l'hiver à chasser ou à commercer avec les sauvages et ne revenir que l'été suivant.

On se faisait une gloire d'établir des « records ». On n'avait pas fait voeu d'humilité; et c'était évidemment une bonne note à faire valoir quand on allait signer un engagement. Bibaud en cite un assez difficile à dépasser, dans la Bibliothèque canadienne: un canot fit le trajet du Grand Portage sur le lac Supérieur, à Montréal, soit une distance d'environ 1500 milles, en dix jours!

Les voyageurs avaient une bonne habitude qui montre bien leurs sentiments religieux. En partant d'ici, ils se dirigeaient tout droit vers la pointe ouest de l'Île, à Ste-Anne (de Bellevue). Là, ils se rendaient en groupe à l'église pour saluer leur patronne et mettre leur expédition sous sa bienveillante protection.

EMIGRATION VERS L'OUEST

Ces voyages auxquels plusieurs de nos gens prirent goût ont fini parfois par leur faire préférer la vie libre de l'Ouest. Ils y ont pris femme ou sont venus se marier ici pour aller s'établir définitivement là-bas avec leur famille.

Ainsi, pour n'en nommer que quelques-uns, Jean Césire, Antoine Robert, Louis Brunet, Jacques et Jean-Baptiste Cardinal, Pierre et Vital Sarazin, Jean-Baptiste et Antoine Cuillerier, fils et petits-fils de nos pionniers, se fixèrent au Détroit.

Antoine Césire, Jean Le Roy, Claude Merlot, Joseph Brault, Maurice Blondeau établirent leur famille à Cahokia, aux Illinois; Jean-Baptiste Milot, à St-Louis au Missouri; Jean-Marie Ducharme, à Michillimakinac; Jean-Baptiste Magdeleine, à St-Charles au Missouri.

Jean-Baptiste Beaubien, petit-fils de Jean-Baptiste Cuillerier-Beaubien, qui s'était établi au Détroit, fonda, comme nous l'avons vu, la ville de Chicago, en 1817; ses deux frères, Marc et Médard, allèrent le rejoindre en 1829.

Et combien d'autres ont émigré!

Jean-Baptiste Mallet, né à Michillimakinac, fonda, en 1778, la Ville à Mallet devenue Peoria, en Illinois. Il y avait avec lui des Pilet, Roy, Blondeau, La Pensée, Bourbonnais, Lacroix, Guenette, etc., tous des noms que nous connaissons bien.

Pierre-Antoine Tabeau, fils de Jean-Baptiste (475), né ici en 1755, fit son cours classique, passa de nombreuses années dans l'Ouest américain (Illinois, Missouri, Dakota, etc.), rendit de précieux services aux explorateurs Lewis et Clark et composa un ouvrage, le « Voyage de Pierre-Antoine Tabeaux dans le Haut-Missouri ». Il vint mourir ici, en 1820. On retrouve son nom en plusieurs endroits sur la carte des Etats-Unis.

LE SERVICE RELIGIEUX

Pour le service religieux, les colons, au début, relevaient de Ville-Marie. A partir de 1673, les Sulpiciens établis au Fort Présentation à Dorval, où ils avaient une mission pour les sauvages, vinrent régulièrement donner les offices. On se réunissait dans la maison de Jean Fournier, près du Fort.

Jean Chevalier, qui habitait la terre du Pont-Mercier, donna une part de son héritage pour la construction d'une chapelle. Cette chapelle, M. Guyotte, sulpicien, nommé desservant avec résidence ici, de concert avec René Cuillerier, premier marguillier, la fit construire dans l'enceinte du Fort (à droite de la maison des Oblats), pendant l'hiver 1675-76. C'est Pierre Gaudin dit Chatillon (499), qui demeurait près des rapides, qui la construisit. Elle était en bois rond et mesurait trente-six pieds par une vingtaine.

Le jeudi-saint 1676, M. Guyotte la bénit et la dédia aux Saints Anges. En juin de la même année, Monseigneur Laval vint ériger la paroisse officiellement,

sans nommer de curé toutefois. En 1678, le Père Jean Frémont succéda au Père Guyotte comme desservant.

En 1680, M. Pierre Rémy, sulpicien, fut nommé curé, le premier en titre. Il demeura ici vingt-six ans, jusqu'en 1706. C'est en son honneur que, sur les documents officiels, on se mit à appeler le fort Lachine du nom de Fort Rémy. Sa paroisse avait neuf milles de côte, de Verdun à Dorval.

C'est lui qui fit construire, en 1701, presque entièrement à ses frais, « la grande église de pierre », comme on l'appelait; elle mesurait soixante pieds par trente.

Le 21 juillet 1701, en présence du commandant du Fort, Jean Brouillet sieur de la Chassagne, des marguilliers Vital Caron (472), Georges Brault dit Pominville (489) et Charles Milot, de l'architecte-entrepreneur Michel Lefebvre, des maîtres-maçons François Martin et Alexis Tabeau (475), tous deux de la paroisse, et d'un grand concours de peuple, M. le Curé bénissait et posait la première pierre de l'édifice.

Il était achevé et inauguré, deux ans après, en juillet 1703. Ce fut notre église paroissiale pendant 162 ans.

En 1681, Mgr Laval vint administrer la confirmation pour la première fois; il y avait dix-neuf confirmands, dont l'âge variait de dix à trente-sept ans.

*Notre église paroissiale
1703-1865*



En 1688, Mgr de St-Valier venait à son tour. Cette fois-ci cinquante-neuf reçurent la confirmation.

La troisième confirmation se donna deux ans après, en 1690.

Les premiers mariages d'habitants de La Salle qu'on relève au registre, sont ceux de Jean Le Roy, François Brunet dit le Bourbonnais, Louis Fortin, Vivien Magdeleine dit Ladouceur, Louis Homo et Pierre Tabeau dit Lèveillé, tous en 1672.

LISTE DES CURÉS OU DESSERVANTS DE LA SALLE

Pierre Rémy, sulpicien, 1680	Benjamin Keller, 1791
François d'Urfé, sulp. 1706	Herménégilde Vallée, 1797
Michel de Villermola, sulp. 1707	Pierre Consigny, 1802
Jean Bouffandeau, sulp., 1717	Antoine Van Felson, 1805
Jacques Le Tessier, sulp., 1717	Antoine Rinfret, 1807
Jacques Gladel, sulp., 1727	Frs-Xavier Pigeon, 1808
H. L. C. de Vallières, sulp., 1733	Pierre Beaulieu-Martin, 1810
Gabriel Brassier, sulp., 1756	Antoine Rinfret (2e fois), 1813 (décédé ici)
François de la Garde, sulp., 1763	Nicolas Dufresne, 1814
Pierre Conefroy, 1777	Charles Germain, 1815
Pierre Lafond, 1781	Antoine Duranseau, 1816
Père Théodore, récollet, 1782	Frs-Léandre Prévost, 1856
Pierre-Antoine Gallet, 1783	Nazaire Piché, 1860-1900
Laurent Ducharme, 1786	

ORGANISATION SCOLAIRE

Au début de notre paroisse, le petit nombre et l'éparpillement des colons permettaient difficilement d'organiser des écoles. Mais, dès son arrivée ici, M. le curé Rémy travailla à obtenir des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame tant « pour la bonne éducation qu'elles donnent avec bénédiction partout où elles sont établies que pour les autres secours spirituels qu'elles rendent », comme il écrivait lui-même.

En 1686, La Vénéralle Marguerite Bourgeois venait probablement elle-même y conduire les fondatrices, dont une de ses nièces, la Soeur Catherine Sommillard. Elles furent logées dans le Fort, le long de l'enceinte est, dans le vieux presbytère, que les habitants réparèrent pour les recevoir.

Elles y reçurent des externes et des pensionnaires. C'était une règle dans la Congrégation que les Soeurs ne vivaient pas de leur enseignement mais du fruit de leur travail manuel qu'elles s'imposaient par surcroît. En conséquence, les externes étaient reçues gratuitement; les pensionnaires payaient à peine leur entretien: cinq ou six piastres et 12 minots de blé pour l'année; et, en plus, avec l'aide de personnes charitables, les Soeurs recueillaient aussi les orphelines.

Le massacre de Lachine de 1689 ne les affecta pas directement car elles et leurs pensionnaires étaient dans le fort; mais à cause de l'insécurité qui en fut la suite, elles remirent les enfants à leurs familles et se retirèrent à Montréal. Elles revinrent en 1692.

Avec les années, leur pauvre couvent finit par ne plus répondre aux besoins: c'était une maison de bois d'une quarantaine de pieds par une vingtaine, ne comprenant qu'un rez-de-chaussée et un grenier; il était passablement délabré. Faute de ressources, les Soeurs durent abandonner leur mission.

Monsieur Rémy, après entente avec ses paroissiens, qui regrettaient le départ des religieuses, fit construire presque entièrement à ses frais, un beau couvent en pierre, à deux étages, tout près de la nouvelle église; et, plus tard, il en fera don aux Soeurs dans son testament ainsi que du terrain d'un arpent carré sur lequel il était bâti.

Les Soeurs revinrent y exercer leur apostolat pendant encore trois quarts de siècle.

En 1784, nous dit la chronique de la communauté, le couvent tombait en ruine et le nombre d'élèves fournies par la paroisse n'était pas suffisant pour qu'on entreprenne de le rétablir. C'est pourquoi M. Montgolfier, vicaire-général et directeur des Soeurs de la Congrégation, conseilla de supprimer cette mission et d'en envoyer le personnel à la Pointe-Claire; ce qui fut fait à l'automne 1784.

Les Soeurs de la Congrégation se sont donc dévouées à l'éducation de notre jeunesse féminine de La Salle pendant tout près d'un siècle et cela à l'époque la plus difficile de notre histoire.

Une preuve de l'estime que leur portait la population, c'est que, durant leur séjour ici, cinq jeunes filles de la paroisse sont devenues à leur tour religieuses de cette communauté: Jeanne Gourdon, Marie-Louise Guillory, M.-Catherine Paré, Barbe-Thérèse Ducharme et M.-Geneviève Marmotte. Et cette estime s'est maintenue puisque douze autres sont entrées chez elles par la suite.

Si nos filles furent ainsi favorisées, on n'en peut dire autant des garçons, car il n'y avait pas de classe pour eux. Ils durent s'instruire à l'école de la nature, tout en gardant les animaux, en travaillant aux champs ou en accompagnant les aînés dans leurs voyages en canot.

Quelques-uns cependant, on imagine bien, ont dû être mis en pension chez des parents ou amis, à la ville, pour leur donner la chance d'apprendre au moins les rudiments; mais ce ne peut être que l'exception.

Aussi ne doit-on pas se surprendre si de nos nombreux prêtres canadiens, aucun n'est sorti de notre paroisse durant les deux premiers siècles de son existence. L'abbé J.-Baptiste Dugast et Monseigneur Tabeau, dont les parents ont demeuré à La Salle et qui eux-mêmes ont eu des propriétés ici, sont nés à Montréal et y ont passé leur jeunesse.

LE VILLAGE DE LACHINE

Au prix de redites, s'il le faut, faisons plus ample connaissance avec notre ancien village.

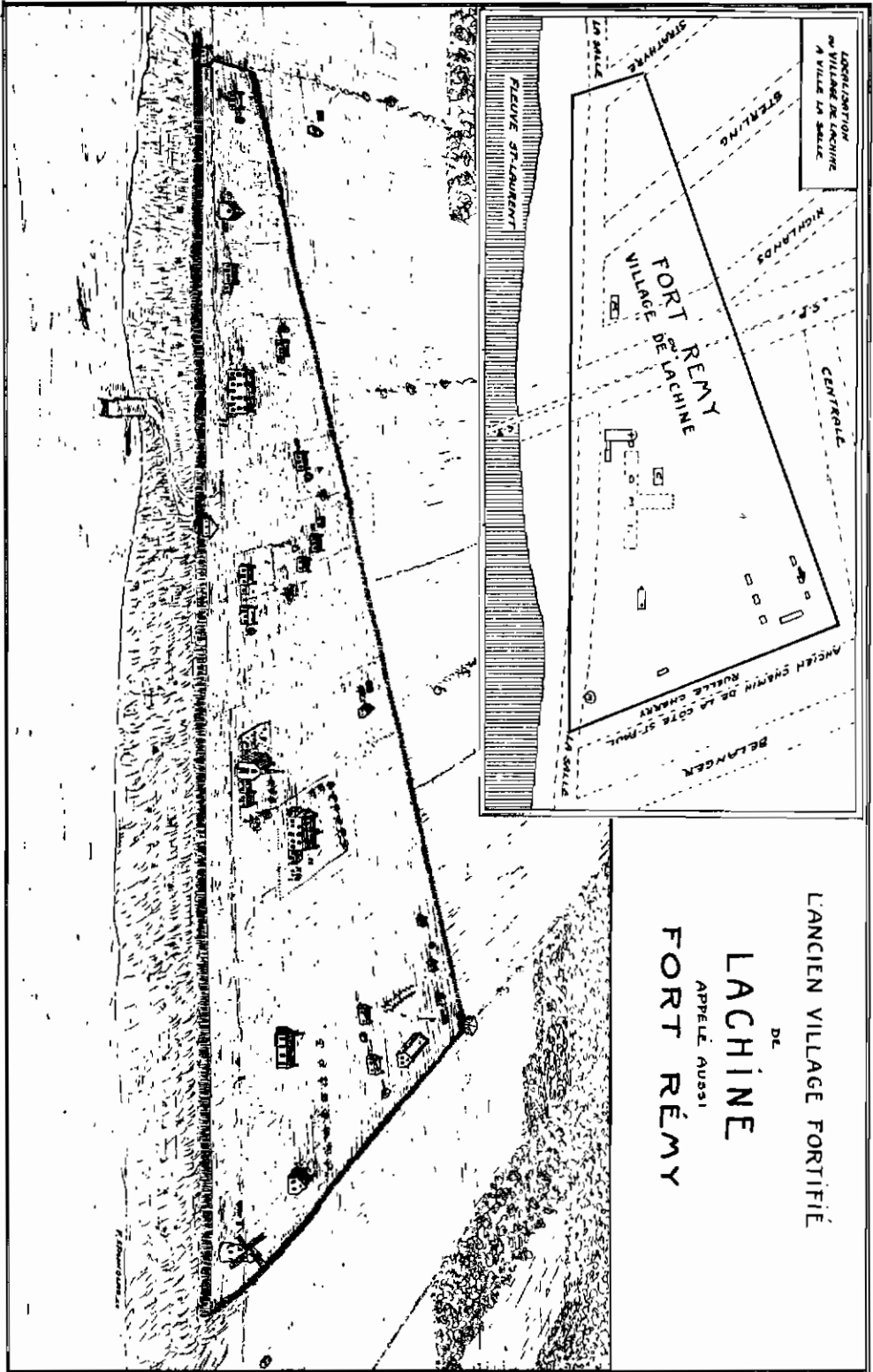
La paroisse de Lachine s'étendait de Verdun à Dorval et comprenait les villes actuelles de Lachine et de La Salle; mais le village proprement dit de Lachine était entièrement dans les limites actuelles de La Salle, à l'endroit appelé aujourd'hui Highlands.

Au début, il était entouré d'une palissade afin d'en faire un refuge en cas d'attaque des Indiens; et il s'y tenait constamment des soldats en garnison. C'était donc un village fortifié.

Tout d'abord, il s'appela St-Sulpice comme la seigneurie entière; puis, après l'expédition manquée de 1669, ce fut La petite Chine, La Chine puis le Fort ou le poste de Lachine. Après la venue du curé Rémy, ce fut le Fort Rémy. Et enfin après la disparition des fortifications, il redevint simplement Lachine; aujourd'hui ce sont les Highlands. Ces diverses appellations ont embrouillé quelques historiens, qui ne se sont pas rendu compte qu'il s'agissait toujours du même endroit.

Resserré comme il était par la palissade, notre village ne pouvait prendre beaucoup d'ampleur. Cependant il était loin d'être aussi à l'endroit que le représentent certaines gravures. Le député Girouard, entre autres, dans son ouvrage « Le Vieux Lachine », en présente une illustration qui lui donne à peu près un arpent carré.

Notre village avait une quinzaine d'arpents en superficie. Le livre-terrier nous dit que les seigneurs à eux seuls s'en étaient réservé quatre arpents pour la chapelle et le moulin; monsieur Rémy en acheta plus tard un quart d'arpent pour agrandir



L'ANCIEN VILLAGE FORTIFIE

DE

LACHINE

APPELE AUSSI

FORT RÉMY

ses jardins; puis il acquit le terrain de l'église, d'environ un arpent; et plus tard, celui du nouveau couvent, d'un arpent également. Ces six arpents et plus devinrent la propriété de la fabrique et finalement celle des Oblats.

En outre, il y avait le terrain pour les bâtisses de Milot, celui des casernes et des maisons des officiers; des lots d'un quart d'arpent pour les colons qui voulaient se retirer au village comme le font encore les rentiers dans nos paroisses. René Cuillierier s'en acheta un, en 1710.

L'enceinte devait suivre à peu près le boulevard La Salle sur une longueur d'au delà de sept arpents — c'est la mesure que donne l'ingénieur Gédéon de Catalogne, qui vint arpenter le domaine, en 1689; à l'est, l'ancien chemin de la Côte-St-Paul (ruelle Cherry) sur une profondeur de trois arpents et plus; elle devait tirer ensuite vers la rue Strathyre, à environ un arpent et demi du fleuve; et, de là, redescendre au boulevard.

L'illustration que nous en donnons ici peut pécher au point de vue chronologique car toutes les constructions qui y sont représentées ont pu ne pas exister en même temps. Elle comprend également une bonne part d'imagination, notamment dans la forme du couvent, des casernes et des maisons privées ainsi que dans leur distribution. Au moins, elle est fidèle dans ses grandes lignes et donne à notre ancien village l'air dégagé qu'il avait.

A droite, tout près du fleuve, se dressait le moulin à vent, construit par Milot, en 1671, vendu aux seigneurs, en 1673, et « détruit depuis longtemps » quand, en 1790, le terrain en fut cédé à la fabrique.

Près du moulin, le long du mur de l'est, était la maison construite comme presbytère, mais qui fut le couvent des Soeurs, pendant une quinzaine d'années.

A gauche était la première chapelle, qui servit, de 1676 à 1703. Vers le centre, en bordure du chemin, s'éleva, de 1701 à 1703, l'église en pierre, qui fut notre temple paroissial pendant 162 ans. D'un côté était le cimetière et de l'autre, la salle des habitants et le presbytère.

En arrière de l'église, se trouvait le nouveau couvent des Soeurs, bâti vers 1705 et abandonné en 1784.

A un arpent et demi vers la gauche de l'église, se dressait, dans toute son ampleur, le manoir de Milot, construit en 1672, et disparu nous ne savons quand.

Puis c'étaient les casernes, où pendant une trentaine d'années au moins, des soldats furent constamment en garnison; et des résidences privées pour les employés du Fort et les rentiers.

VOIES DE COMMUNICATION

Pour se rendre à l'église ou au magasin chez Milot ou chez Cuillierier ou encore pour aller à Verdun ou à Montréal, nos gens suivaient le chemin de Lachine d'en bas. C'est notre boulevard La Salle actuel. C'était alors une route bien modeste car on ne connaissait pas la vitesse. D'après le recensement de 1681, il n'y avait pas encore de chevaux à La Salle. On attelait le boeuf à la charette ou à la traîne suivant la saison.

Il y avait aussi le chemin de Lachine d'en haut pour ceux qui demeuraient près du Fort Rémy ou au delà. Ce chemin partait du village (ruelle Cherry), longeait la terre de Milot jusqu'à la rivière St-Pierre (canal Lachine). Là il bifurquait; la branche principale passait au nord du lac aux Loutres, par la Côte-St-Pierre, les hauteurs de Notre-Dame-de-Grâce, et descendait par la rue St-Jacques rejoindre la rue Notre-Dame, à l'église St-Henri. L'autre branche, appelée le chemin de la Côte-St-Paul, longeait le sud du lac (rue St-Patrice), puis allait se joindre à la branche principale, par la route en diagonale qui s'appelle encore Chemin de la Côte-St-Paul, entre le pont de la rue de l'Eglise et la rue St-Rémy (Cette rue St-Rémy a pris ce nom en l'honneur de notre curé Rémy).

On avait encore un autre moyen de transport, du moins pour ceux qui ne demeuraient pas vis-à-vis des rapides: la chaloupe.

Vers 1700, Dollier de Casson, supérieur des Sulpiciens, seigneurs de l'Île, fit creuser, sous la direction de l'ingénieur Gédéon de Catalogne, un petit canal pour la chaloupe, entre le lac St-Louis et le lac aux Loutres. On pouvait ainsi se rendre à Montréal, en continuant par la rivière St-Pierre de Verdun et le fleuve; et en revenir par la rivière St-Pierre de Montréal, en faisant un peu de portage pour rejoindre la St-Pierre de Verdun et le lac aux Loutres.

Ce n'est que de 1818 à 1825 qu'on creusa le canal Lachine jusqu'à Montréal, à une profondeur de quatre pieds et demi; de 1843 à 1848, on le creusa à neuf pieds; et, en 1885, à quatorze pieds comme il est présentement.

LE MASSACRE DE LACHINE

Les articles précédents, que nous avons parfois développés pour n'avoir plus à y revenir, nous ont assez souvent éloignés des premières années de notre paroisse. Revenons à 1689.

Déjà le territoire de La Salle comptait 190 résidents et toutes les terres le long du fleuve étaient en plein développement quand un évènement malheureux vint arrêter ces progrès: le massacre de Lachine.

Deux ans auparavant, en 1687, le gouverneur Denonville s'était rendu au Fort Frontenac sur le lac Ontario et là s'était traîtreusement emparé de plusieurs iroquois qu'il avait fait conduire à Québec ou envoyer aux galères en France; et il avait ensuite dévasté leur pays.

Le massacre de Lachine fut la réponse des sauvages.

A l'été 1689, ils descendirent au nombre de quatorze cents vers notre paroisse. Ce n'étaient pas, comme on le croit parfois, les Iroquois de Caughnawaga. La mission iroquoise était, à cette date-là, à La Tortue, en face de Verdun; et même ces Indiens catholiques se réfugièrent à Montréal pour éviter d'être attaqués eux aussi. Ce n'est que depuis 1716 qu'il y a une mission iroquoise à Caughnawaga.

Dans la nuit du 4 au 5 août, à la faveur d'une tempête, les quatorze cents guerriers traversèrent le fleuve et se répandirent sur toute la côte depuis le plus fort des rapides jusqu'au delà de Dorval, en évitant de s'approcher trop près des forts, qu'ils savaient défendus. Et au même moment, sur un signal qu'ils se transmirent d'un canot à l'autre pour ne pas éveiller l'attention des soldats, ils se ruèrent sur les habitations, qu'ils enfoncèrent quand ils le purent et qu'ils mirent en feu. Ce fut alors la tuerie et la capture des prisonniers. Puis, pour n'être pas surpris par les soldats maintenant alertés, les Iroquois, après leur coup, se réfugièrent, à ce que l'on croit, sur la rivière St-Pierre, au bas de la Côte-St-Luc, où ils établirent un camp.

Des gens purent se rendre à Ville-Marie donner l'alarme. Aussitôt des détachements de soldats, sous les ordres de Vaudreuil furent dépêchés au secours des habitants de Lachine, par Denonville qui se trouvait par hasard à Ville-Marie. Ce qu'ils virent tout le long de la route, « c'étaient », nous dit un des officiers, avec une bonne pointe d'exagération, « des maisons embrasées et des habitants attachés et brûlés. Tout était dévasté et pillé moins les forts ». Remarquons au passage cette expression « moins les forts », c'est-à-dire Le Fort Cuillerier, le Fort Rolland, le fort de la Présentation (Dorval) et le Fort Rémy ou village fortifié de Lachine. Donc notre village n'a pas été attaqué; c'est la côte ou la paroisse qui l'a été. Et cependant combien d'historiens commencent à peu près par cette même mise en scène: « Les habitants du village de Lachine dormaient paisiblement, dans la nuit du 4 au 5 août, quand... »

Vaudreuil avait reçu ordre avant de partir de se tenir sur le défensive avec ses hommes. Ce fut là une grave erreur, parce qu'au nombre qu'ils étaient, ils auraient facilement maîtrisé les Iroquois, la plupart complètement ivres (Ils avaient trouvé dans les maisons de quoi célébrer leur victoire).

Il y eut bien quelques escarmouches, mais avec de si petites troupes qu'elles tournèrent à l'avantage des ennemis. Ainsi, le 6 août, un renfort de cinquante sol-

datés et de trente sauvages alliés fut envoyé de Ville-Marie sous la conduite de La Rabeyre et de Charles Le Moyne pour se joindre à Vaudreuil. Comme ils sortaient du Fort Rémy pour se rendre au Fort Rolland, ils furent attaqués par les Iroquois, qui avaient eu le temps de se dégriser. Une vingtaine de sauvages alliés furent tués et scalpés; et la moitié des Français faits prisonniers, dont La Rabeyre et quatre de ses sous-officiers. Le Moyne fut blessé, mais réussit à retourner au Fort Rémy avec quelques compagnons. Et cela sous les yeux d'une centaine d'autres soldats du Fort Rolland qui n'allèrent pas à leur secours parce que, dirent-ils, ils n'en avaient pas l'autorisation!

Les Français n'ont pas fait preuve, en cette année du massacre, de leur bravoure habituelle. Les chroniques du temps nous disent que « pendant cette terrible exécution, Dieu sembla avoir ôté l'esprit de force et de conseil aux Français, qui furent partout honteusement vaincus, insultés et moqués par les sauvages ».

On considérait cette humiliation comme une punition du bon Dieu. Et certains, dont le Père Belmont, attribuent cette punition au fait qu'il se faisait malgré les défenses et notamment au Fort Rolland, une grande distribution d'eau de vie aux Sauvages qui venaient vendre leurs pelleteries et qu'on les faisait s'enivrer.

Evidemment on ne connaît pas les desseins de Dieu. Mais il reste que le massacre de Lachine est une page humiliante de notre histoire.

De leur camp établi à la Côte-St-Luc, les Iroquois rôdèrent sur l'île et aux environs, jusqu'au mois d'octobre. Ils se rendirent même jusqu'à La Chenaye, village de quatre-vingts à cent âmes, où ils répétèrent leur coup de Lachine, massacrant une partie de la population et emmenant le reste en captivité.

Quel fut au juste le bilan des morts et des disparus dans ce massacre de Lachine? En général, on a exagéré les nombres et il y avait de quoi. On a même écrit que la paroisse avait été complètement abandonnée et qu'il avait fallu un ordre de l'évêque, en 1694, soit cinq ans après, pour obliger les gens à retourner pour y ensevelir leurs morts.

La vérité est différente. Si l'on consulte les registres paroissiaux, on voit que du mois d'août à la fin-décembre 1689, il y a eu cinq mariages, un baptême et deux sépultures; en qu'en 1690, Mgr de St-Valier est venu confirmer à l'église. La paroisse ne fut donc pas abandonnée.

Ce mandement de Monseigneur consistait en ceci: comme les corps des victimes avaient été enterrés à la hâte à l'endroit où on les avait trouvés, il demandait, maintenant que les chairs en étaient décomposées, qu'on les transporte en terre bénite, au cimetière.

C'est ce que le curé Rémy fit avec grande solennité. Et il en profita pour nous en donner la liste complète, officielle. Il y eut vingt-quatre morts en tout (si l'on ne tient pas compte des quelques vingt sauvages alliés tombés près du Fort Rémy), soit sept hommes, trois femmes, dix enfants, trois soldats et un esclave panis (Cet esclave, de la tribu des Panis, appartenait à René Chartier. L'esclavage existait au Canada, à cette époque).

De ces vingt-quatre morts, vingt et un sont tombés dans les limites actuelles de Lachine. Ce sont:

Jean Fagueret dit Petitbois; Jean Michau dit Michel et ses deux garçons; Noel Charmois dit Duplessis; André Danis dit Larpenty; Perrine Filastreau, épouse de Simon Davaux; un soldat; deux enfants; Marie Cadieu, femme d'André Canaple; René Chartier, ses deux garçons et un esclave; Vincent Alix dit Larosée, sa femme et quatre enfants.

Trois seulement sont tombés dans Ville La Salle: ce sont deux soldats tués dans l'escarmouche du contingent de La Rabeyre et la petite Madeleine Boursier, âgée de onze mois, fille de Jean Boursier dit Lavigne (495) qui demeurait près des rapides (centre du golf).

Cette liste est signée par M. le Curé, par Jean Paré et André Rapin, marguilliers, et par Guillaume D'Aoust, chantre de la paroisse.

Ce n'est pas aussi facile de dire combien ont péri en captivité. Nous avons bien une liste des victimes contenant les morts et les prisonniers, qui semble avoir été relevée l'année même du massacre, et que M. de Belmont, sulpicien, a jointe à son manuscrit d'Histoire du Canada. Mais elle n'est pas complète, car elle fixe le total des victimes à quatre-vingts alors qu'elle n'en nomme que soixante-sept. De plus, parmi les personnes y indiquées, certaines se sont échappées de leurs ravisseurs car nous les retrouvons plus tard. ⁽¹⁾

Le juge Désiré Girouard, qui fut député de Jacques-Cartier, de 1878 à 1895, a étudié à fond cette question. Avec le recensement de 1681, le livre-terrier et le dictionnaire généalogique Tanguay, il a établi la liste des habitants, maison par maison, lors du massacre. S'ils ne réapparaissent pas dans Tanguay, après 1689, il les compte comme disparus chez les Iroquois, à moins qu'il ne les retrace sur quelque autre document.

(1) Victimes du Massacre de Lachine, d'après M. de Belmont: Jean Paré et son enfant de 3 ans, Jean Roy et sa fille de 2 ans; la femme de Jean Pérusseau; Jean Fournier; Martin; Jean Fagueret massacré; Jean Barbary, sa femme et neuf enfants; Noel Plessis brûlé; Noel et sa femme; Canaple, sa femme, tête coupée; Pierre Tessier, sa femme et 7 enfants; St-Michel, sa femme, une fille et 8 enfants; Simon Davaux, sa femme et trois enfants; Vincent Alix, sa femme et 2 enfants; Michel Presseau, sa femme; la femme de Huguet et une fille de 2 ans; Mathias Chatouteau, sa femme et 2 enfants; René Chartier, tête coupée, sa femme, son fils et sa fille prisonniers; Jean Renou; Alexandre. 80 personnes, 30 maisons, toutes les bêtes.

C'était la meilleure manière de procéder. Cependant, elle est loin d'être infaillible, car dans Tanguay, il y a des omissions, et des variantes dans l'orthographe des noms qui prêtent souvent à confusion. Il ne faut donc pas s'étonner si des gens ont été comptés comme disparus alors qu'ils ne l'étaient pas.

De plus, M. Girouard n'a peut-être pas assez tenu compte des changements de propriétaires en établissant sa liste. Assez souvent, les colons qu'il indique sur des terres, en 1689 n'y étaient plus depuis longtemps; et, de ceux qui les remplaçaient, à cette date, certains semblent bien avoir été conduits en captivité.

Voici la liste des disparus telle qu'il l'a retouchée et complétée à l'aide de celle de M. de Belmont:

Jacques Morin et son fils; Jean Moufflet et sa femme; Jean Dumans; Simon Davaux et son fils; deux enfants de Nicolas Ozanne; Laurent Bory et sa femme; Pierre Barbarin, sa femme et trois enfants; Pierre Maupetit; André Canaple; la femme de Jean Michau; Michel Presseau et sa femme; la femme de René Chartier; Jean Renault; Alexandre Truial; Jean Boursier, sa femme et trois enfants; Pierre Pérusseau et sa femme; la femme de Mathurin Thibodeau; et la famille qui a été le plus affectée, celle de Michel André dit St-Michel: lui et sa femme; une de leurs filles, son mari François Philippon, et un enfant; un de leurs gendres, Jean Michel; et une de leurs filles et son mari, Charles Beloncle, qui venaient de se marier, quatre jours auparavant. C'est un tragique voyage de noces qu'ils furent contraints d'entreprendre!

A cette liste, il ajoutait: Etienne Hébert; une autre fille de François Philippon; Mathurin Thibodeau; Antoine Pichon; Catherine Renusson; et la femme de Jean Renault. Selon M. Anatole Carignan, maire de Lachine, il faut retrancher ces personnes car ou les documents constatent leur mort avant 1689 ou elles sont retracées ici après le massacre.

Par contre, toujours selon M. Carignan, il faut sûrement ajouter: deux enfants de René Huguet; la femme de Pierre Gauthier; et Mathias Chatouteau et son fils.

Ce qui donne un total de 46 prisonniers qui ne seraient jamais revenus. A ces noms pratiquement sûrs, il est bien possible qu'il faille ajouter, sans que nous n'en soyons encore absolument certains, de dix à quinze autres, dont les registres ne rendent pas compte après 1689.

C'est dire qu'en ajoutant à ce nombre, les quelque 40 ou 50 qui se sont évadés ou qui ont été échangés ou simplement remis par leurs ravisseurs, les Iroquois ont dû, en cette nuit du 4 au 5 août et les jours suivants, nous enlever au delà de 100 personnes.

De ces 46 disparus, huit seulement étaient de Ville La Salle; les autres étaient de Lachine, de Dorval, de Pointe-Claire, etc. Ceux de La Salle sont:

Tout à côté du Fort Rémy, Pierre Pérusseau dit Tapias, 55 ans et sa femme, Marie Le Roy, 50 ans. Une plaque de la Société des Monuments historiques, placée devant l'école de l'Immaculée, sur leur ancienne terre, rappelle leur souvenir.

Près des rapides (à peu près au centre du golf), Jean Boursier dit Lavigne, 45 ans; sa femme, Marthe Thibodeau, 28 ans; et trois enfants, Marguerite, 14 ans, Elizabeth, 9 ans, et Jean, 3 ans; ainsi que la mère de Mme Boursier, Catherine Aurard, veuve de Mathurin Thibodeau (481). Quatre enfants réussirent à se sauver; ou, peut-être furent-ils amenés avec les autres et remis plus tard. Avec la petite Madeleine, que les sauvages ont noyée dans le fleuve, cette famille a perdu sept personnes.

Les Iroquois, selon M. de Belmont, seraient venus jusqu'au Parc Bronx, où ils auraient enlevé Jean Le Roy (501-502) et sa fillette, Marie-Anne. Le père a recouvré sa liberté; mais probablement pas la jeune fille.

La Commission des Monuments historiques, se basant sur M. Girouard, a érigé, il y a une quinzaine d'années, une plaque-souvenir à la mémoire de Catherine Renusson, veuve de Vincent Chamailard (491), à l'angle du Boulevard et de la rue Edouard. Or Catherine Renusson, non seulement ne périt pas en captivité, mais elle survécut à son deuxième mari, Auguste Alonze, et convola en troisièmes nocés avec Gilles Gaudreau, au Cap-St-Ignace; elle y mourut, en 1719, près d'une de ses filles et loin des Iroquois. Peut-être que cette plaque pourrait être dédiée à la famille Boursier.

Quel fut le sort des disparus? Certains ont été massacrés soit au camp de la Côte-St-Luc, soit en cours de route, soit au pays des Iroquois. Leur sort a été bien pire que s'ils avaient été tués sur place; au moins, ils n'auraient pas eu à vivre les heures d'angoisse qu'ils ont vécu; ils n'auraient pas eu à subir le cérémonial cruel du supplice iroquois.

D'autres ont passé leur vie chez les Iroquois. Ce sont surtout les jeunes. Séparés, en bas âge, de leurs parents, adoptés par des familles indiennes, ils ont tôt perdu tout contact avec leur passé; ils ont partagé les jeux et les occupations de leurs nouveaux compagnons; avec l'âge, ils se sont mariés dans la tribu et sont devenus de parfaits iroquois.

On les a invités, à différentes reprises, lors d'échanges ou de traités, à revenir au pays. Mais ce fut en vain. Ils n'avaient d'intérêt que pour la vie indienne; c'était la seule pratiquement qu'ils avaient connue. Et, d'ailleurs, ils ne comprenaient pas le français et ne connaissaient plus d'autres parents que ceux de leur tribu.

M. Carignan cite le cas de Françoise Huguet, fille de René, enlevée à l'âge de trois ans, qui, plus tard renonce à tous les biens qui lui sont échus en héritage plutôt que d'abandonner sa patrie d'adoption. Le romancier américain, James Fenimore Cooper, a composé un de ses romans sur une trame identique.

Résumons ces statistiques un peu confuses. 24 personnes sont tombées sur place, dont 21 à Lachine et 3 à La Salle. Les Iroquois dûrent nous enlever plus de 100 personnes, dont au delà de 50 ne sont jamais revenues. Sur ces 50, une dizaine étaient de La Salle.

Comme l'on voit, notre territoire n'a pas été le théâtre principal du massacre. C'est Lachine, Dorval et l'ouest qui ont reçu le gros du choc. Les Iroquois y ont commis des atrocités à faire dresser les cheveux sur la tête.

Tout de même, notre population avait diminué, un grand nombre d'habitations et d'abris étaient brûlés et les animaux tués. Il fallait recommencer. C'est ce que nos gens firent avec courage. Ils n'ont pas abandonné leurs terres, comme on l'a dit souvent, pour ne revenir craintifs que cinq ou six ans après. Tout au plus sont-ils allés passer le premier hiver à Montréal parce qu'ils n'avaient plus de maisons. Dès 1690, on note six concessions; et, dans l'espace de quelques années, toutes les terres de l'intérieur et celles de la Côte-St-Paul trouvèrent des acquéreurs.

LA CÔTE ST-PAUL

Cette Côte-St-Paul, qu'il ne faut pas confondre avec le quartier actuel de ce nom, qui n'en était qu'une partie ($\frac{1}{4}$ environ), était surtout dans La Salle. C'étaient les terres en bordure du lac aux Loutres; c'est la butte qui longe la rue St-Patrice depuis à mi-chemin entre le pont du Pacifique et celui de l'avenue Dollard, sur le canal Lachine, jusqu'à celui de la rue de l'Eglise à Ville Emard. Les terres commençaient au lac et allaient, à l'intérieur, rejoindre celles du fleuve.

Les colons qui s'y établirent nous intéressent moins parce que cette partie est maintenant peu habitée. Mais, comme ce sont des pionniers, ils méritent au moins une mention.

C'étaient, à partir de la terre de Jean Milot:

(J.-B. Parent — en 1866 seulement; un petit triangle; le site de Building Products.)

Jean Lecompte, 1690; époux de Marie Lelat; meunier, que nous avons rencontré déjà (472).

François Roy, 1696.

Pierre Cardinal, 1705; vieille connaissance (489).

Jacques Séguin, 1694.

Antoine Villeray, 1689; épousa Jeanne Quenneville, fille de Jean (482).

Guillaume Hyvelin, 1689.

Claude Belesly, 1689.

Michel Gaillou, 1689; épousa Marie Le Roy, fille de Jean-B. (501).

André Badel dit Lamarche, 1692.

Jacques Goyer dit Belisle, 1697.

Pierre Sabourin, 1689.

Laurentin Pertuis, 1689.

Les Soeurs de la Congrégation, 1694. Elles y prenaient le bois pour le chauffage du couvent et y pacageaient une vache.

Hugues Messaguiier dit Laplaine, 1697.

Jacob Thomelet, 1691.

Jean Denis, 1695; épousa Elisabeth Trottier, sa voisine.

Joseph Trottier, 1690; épousa M.-Jeanne Robillard, fille de Claude, son deuxième voisin; les enfants s'allièrent aux Césire, Roy, Ducharme.

Claude Demers (Dumay, Dumets), 1689.

Claude Robillard, 1694; ses enfants s'allièrent aux Césire et Moison.

Louis Préjean, 1718; environ 60 arpents carrés: le site de la Montreal Coke and Manufacturing.

LES DEUX DERNIERS SIECLES

LA GUERRE DE SEPT ANS

L'ANNÉE 1754 nous amena la Guerre de sept ans avec son cortège de misères et le changement d'allégeance qui s'ensuivit. Mais, c'est de l'histoire générale du Canada. Ce qu'il y a de particulier pour nous, c'est que la baie chez Quenneville connut alors une activité extraordinaire. Ce fut un charroi continu de vivres et de munitions de Montréal à cette baie pour les campagnes du lac Ontario et de la vallée de l'Ohio; ce fut le passage de nombreux soldats et notamment de Montcalm et de Bourlamaque qui se rendirent, en 1756, prendre la Fort Oswego.

Ce sont nos gens, pour la plupart, qui eurent charge de transporter les armées et les bagages à destination. Il y avait entre autres, la brigade Pominville (Brault) de 26 bateaux, la brigade Pilet de 25, et la brigade Bourbonnais (Brunet) de 14.

Le général Amherst vint toucher terre ici avec son armée, en 1760. Lévis l'y attendait depuis quelque temps, mais plutôt pour surveiller les mouvements de l'ennemi que pour offrir une résistance inutile, car il se replia sur Montréal.

LE POSTE MILITAIRE ROYAL

Cette tête des rapides chez Quenneville, les nouveaux maîtres du pays eurent à l'utiliser fréquemment eux aussi pour le service des forts de l'Ouest, surtout lors des deux guerres contre les Etats-Unis, en 1774-75 et en 1812-14. Ils en complétèrent l'aménagement et en firent un poste militaire considérable où ils ont tenu des soldats pendant plusieurs années.

Ce poste couvrait toute la devanture de la terre de Quenneville, soit trois arpents, et empiétait même un peu sur la commune. Deux bornes en pierre, gravées des lettres G. R. (Georgius Rex) en marquaient les limites.

L'illustration que nous en donnons ici est basée sur les plans détaillés qu'a bien voulu en fournir le Bureau des Archives nationales. Deux entrepôts bordaient le quai. De gauche à droite, en arrière, il y avait le magasin à poudre, celui de l'intendance et celui des casernes; un longue caserne en bois à trois étages; la résidence du gouverneur du poste, belle maison en pierre à deux étages; une autre cons-

truction en pierre, de style canadien, qui abritait les bureaux de l'intendance et logeait les officiers; puis, à côté de maisonnettes pour les cuisines et les cuisiniers, la grande remise pour les bateaux, au dessus de laquelle se tenaient les officiers religieux; et enfin, sur le bord de la commune, l'ancien « hôtel » des coureurs de bois et voyageurs.

Le creusage du canal Lachine, en 1825, a marqué la fin de ce poste. Les départs se faisaient désormais directement de Montréal.

On le vendit à l'encan, en 1826-27. Charles Penner se porta acquéreur d'un bon nombre de ces constructions, qu'il utilisa comme bâtiments de ferme pendant plusieurs années. D'autres servirent de résidences.

Lors de l'aménagement de la nouvelle entrée de l'aqueduc de Montréal, en 1873, on démolit ce qui en restait sauf le petit magasin à poudre qui reste encore debout avec une des bornes aux lettres G. R. Puis on combla même la baie comme pour l'ensevelir dans l'oubli.

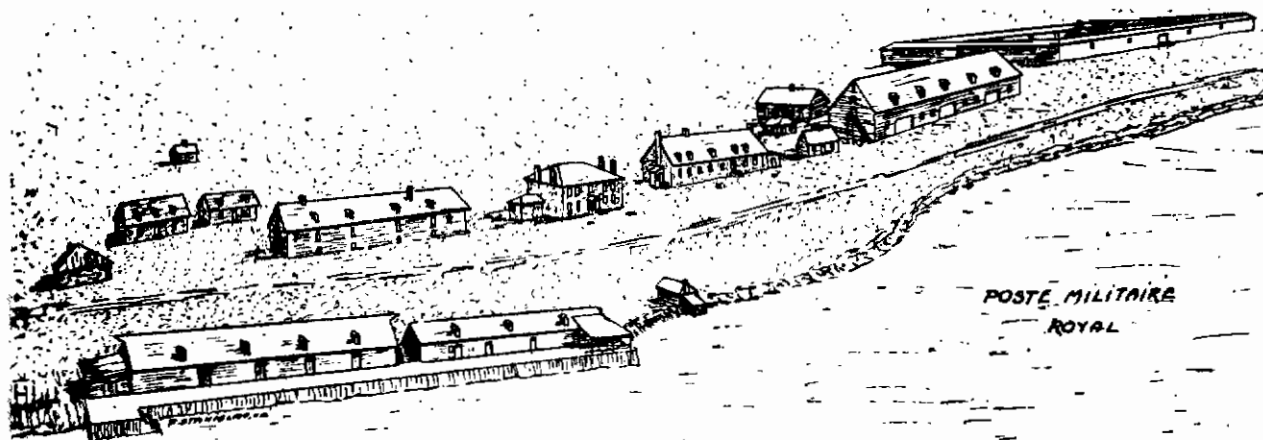
Ainsi disparaissait un coin historique de notre paroisse, où tour à tour, sur la longueur de trois siècles, avaient défilé Indiens, découvreurs, explorateurs, militaires, missionnaires, voyageurs et coureurs de bois.

LA FIN DE NOTRE VILLAGE

L'établissement à Lachine actuelle, vers les 1800, d'un bureau de la compagnie de fourrures de la Baie d'Hudson, le creusage du canal, en 1825, et la construction d'un chemin de fer de Montréal à Lachine, en 1847, amenèrent progressivement la création d'un village assez considérable, qu'on appelait le Village du Canal.

Le centre d'affaires de notre paroisse se déplaçait peu à peu.

D'autre part, notre église était devenue trop petite. C'est pourquoi, en 1865, on décida de la reconstruire, mais dans le nouveau village, et d'abandonner celle de La Salle.



Les Oblats achetèrent, en 1866, cette vieille relique ainsi que le terrain de la fabrique. Ils y construisirent leur noviciat dès la même année; et, en 1869, ils démolirent le vieux temple. Ils gardèrent le cimetière pour ensevelir leurs propres morts après en avoir exhumé le corps récemment enterrés.

Notre village cessait d'exister. Les derniers vestiges en ont disparu l'un après l'autre; et même il sombra dans l'oubli à ce point que les historiens, trois quarts de siècle plus tard, devront fouiller les archives pour le localiser.

C'est sur ce coin de terre si riche de passé que les Oblats canadiens dispersés aux quatre vents du monde sont venus s'initier à la vie religieuse: frères, pères, missionnaires, évêques, le regretté cardinal Villeneuve, le supérieur général actuel de l'ordre. En 1942, ce noviciat a été transformé en maison de retraites fermées. Ce n'est pas une place pour les historiens, car ils auraient trop de distractions!

Que les gens de Lachine, qui avaient besoin d'une église, s'en soient construit une, c'est tout à fait normal. Mais, pourquoi, pourrait-on se demander, avoir détruit la nôtre? C'est que, pour le dire un peu crûment, nous n'en avions plus besoin. Je m'explique.

Sur les terres défrichées par les Milot, les Cuillierier, Les Roy, les Brunet, etc., savez-vous qui récoltaient, il y a soixante, soixante-quinze ans? Faisons la tournée?

De Lachine au chemin de la Côte-St-Paul (ruelle Cherry), c'étaient: Wilgress, Esplin, Reid, Conway, Fleming, Costen et Smith.

Du chemin de la côte-St-Paul à l'entrée de l'aqueduc, c'étaient: Bélanger, Kerr, Gagnon, Lafleur, Robert, Newman, Doran et trois Fraser.

Sur l'ancienne commune: Verner, Willoughby, Duke Dun, Dunberry, Parker et Robert.

De la commune à Verdun: Dunberry, MacDonald, Brumby, Sommerville, Knox, Fraser, Guy et Mathews.

Voilà; en l'espace d'un petit demi-siècle, notre territoire qui était complètement français était presque entièrement passé entre les mains des Anglais, des protestants pour la plupart. Et nos Canadiens étaient dispersés dans les villes et villages environnants ou exilés aux Etats-Unis.

C'est pourquoi notre église est disparue.

C'est probablement là un cas unique dans l'histoire de notre province que cette substitution quasi complète d'une population anglaise à la population française.

Du coup les liens d'attache avec le passé se trouvaient rompus. Les nouveaux venus avaient leurs traditions à eux qui n'étaient pas les nôtres et ne connaissaient rien de notre passé héroïque.

Que durent penser nos pionniers de cette désertion de leur petite patrie, eux qui s'étaient donné tant de peine pour se tailler un domaine à même la forêt, qui avaient tenu bon malgré les vides creusés autour d'eux par les incursions des Iroquois, qui avaient sillonné l'Amérique en tout sens pour un peu d'argent qui leur permit de rendre la vie moins pénible à leurs enfants, qui avaient rêvé pour eux un avenir heureux sur les terres qu'ils avaient défrichées de leurs bras et de leur cœur?

On les laissait seuls au milieu d'une race étrangère, pressés les uns contre les autres, dans le vieux cimetière, comme dans un geste de protection mutuelle, privés même de l'ombre du clocher paroissial, qui leur était un gage de l'assistance spirituelle et du souvenir au moins occasionnel des leurs.

Seuls les novices oblats venaient à tour de rôle prier « pro his qui in hoc coemeterio requiescunt — pour ceux qui dorment dans ce cimetière », unissant, dans leur charité religieuse, les cendres de leurs propres disparus à celles des pionniers, qui pourtant leur étaient des étrangers.

LA VENUE DES ANGLAIS

Mais comment s'est produite cette invasion presque totale de notre territoire par l'élément anglais? est-ce par un coup de force? par une dépossession générale? par une déportation en masse?

Ce n'est rien de tout cela. Nos terres, en bordure du fleuve, sont dans un site charmant et les Anglais aiment la belle nature; elles étaient à proximité du point de départ et d'arrivée des convois de la compagnie de fourrures de la Baie d'Hudson et les Anglais aiment le commerce. Ils avaient de l'argent à offrir; et nos Canadiens n'ont pu résister à cette chance de toucher une petite fortune alors qu'ils pouvaient facilement se trouver une autre terre, en s'éloignant un peu.

Les premiers à s'établir ici, ce sont: John Hannah, qui prit les terres de Le Roy (501 à 503), en 1797; Alexander MacDougall, celle de Jean Prévost (464), en 1804; et John Fraser, celle du Fort Cuillerier, en 1814.

Un bon nombre se créèrent de vastes domaines, en accumulant les propriétés. Ainsi Newman acquit les terres de Tabeau, de Merlot et de Ptolomé; MacDonald celles de Dugast, de Lafleur et de Chamaillard; les Sommerville, celles de Boursier, de Pichon, de Juillet et de Guenet; ce domaine des Sommerville, appelé Rapid Farm, passa ensuite à William Ogilvie, qui y construisit en 1893, une villa somp-

tueuse; sa ferme est devenue le terrain de golf La Salle, et sa villa, le chalet des joueurs; les Knox acquièrent les terres de Gaudin, de Bouton et de Le Roy; les Fraser, celles de Cuillerier, de Moison, de Quenneville et plusieurs autres terres non attenantes.

Les seules propriétés côtières qui restèrent continuellement aux Canadiens, ce sont celle de Pérusseau (471), gardée par les Bélanger; et celles du Parc Bronx (504 à 508), gardées par Etienne Guy.

Sur le chemin de la Côte-St-Paul (rue St-Patrice), les Canadiens furent plus tenaces. Grâce aux Magnan, Pigeon, Valière, Latour, Thiery, Vincent et Boudrias, plusieurs propriétés sont restées aux nôtres.

Parmi ces nouveaux propriétaires, saluons Sir George Simpson, sur la terre de Césire (479) et sur celle des Cuillerier (478). Bon écossais venu au pays, en 1820, commis puis directeur général de la compagnie de la baie d'Hudson et gouverneur de la Terre de Rupert; grand explorateur dans l'Ouest; ami des Canadiens; favorable aux missionnaires; il vécut dans notre paroisse, une vingtaine d'années et y mourut, en 1860.

Saluons également, chez les Campbell, sur la terre de Jean Prévost (464), le jeune Alexander, qui devait aller au Collège de St-Hyacinthe, devenir avocat, député, ministre des postes, de l'intérieur et de la justice, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, puis Sir Alexander Campbell.

Et le Bishop William Bond, ancien primat de l'Eglise anglicane au Canada, à sa retraite, dans l'ancienne maison du gouverneur du poste militaire, sur la terre de Quenneville.

L'honorable John Young eut la terre de Chamailard (491), celle de Le Maistre (509) et celle de Ladouceur (510); l'honorable James Young, celle de Marsan (511).

MacDougall, MacDonald, Cameron et Campbell son des noms qu'on retrouve aussi bien ici que dans l'histoire des territoires du Nord-ouest.

Un écossais, du nom de Fleming, construisit, en 1816, un moulin à vent en pierre, à quatre étages, sur le devant de la terre que Milot acquit de Moison. Il y manufactura du gruau, pendant une quarantaine d'années. Cette superbe tour conique a été restaurée à grands frais par le président de la compagnie Burroughs-Wellocme. Elle est maintenant la propriété de la Ville, qui projette d'en aménager les alentours en parc.

LA FIN DU RÉGIME SEIGNEURIAL

En 1854, le gouvernement de l'Union abolissait le régime de la tenure seigneuriale. Les censitaires devenaient propriétaires de leur terre. Cependant,

comme ils ne l'avaient jamais payée aux seigneurs, ils devaient continuer de leur verser une rente.

Cette rente, le gouvernement provincial la fit disparaître, en 1940, en organisant le remboursement.

Ici, à La Salle, les seigneurs n'ont pas attendu la loi de 1854 — loi de l'application de laquelle cependant ils furent exemptés — pour convertir les concessions en franc-alleu roturier, c'est-à-dire en toute propriété. Dès 1842, ils le faisaient en faveur d'Alexander Mc Dougall; en 1843, en faveur de John Hannah; et en l'espace des douze ans qui précédèrent la loi, ils détachèrent plus du tiers des terres côtières du régime seigneurial.

LE VENUE DES CHEMINS DE FER

Le 19 novembre 1847, Lord Elgin, gouverneur du Canada, inaugurerait le premier chemin de fer de l'île de Montréal, entre la gare Bonaventure et le quai actuel de Lachine. Cette ligne, qui avait été construite pour obvier aux rapides, ne passait pas dans La Salle mais assez à proximité pour accommoder une partie de la population.

Le 30 juillet 1887, c'était au tour du Pacifique canadien de célébrer l'ouverture du pont de trois quarts de mille qu'il venait d'élever au coût d'un million, entre Caughnawaga et La Salle, pour la sortie de ses lignes reliant la métropole à la rive sud et aux Etats-Unis.

Notre territoire, qui commençait à s'endormir dans son rôle de petite campagne depuis la disparition de son village, s'éveilla sous le coup de baguette de ce premier contact avec la civilisation moderne. Et ce contact se produisit à l'endroit même où, deux cent vingt ans auparavant, Cavelier de La Salle avait tracé l'enceinte de son établissement puisque le pont et la ligne qui y conduit passent en plein milieu du premier village et du domaine seigneurial.

Dès 1891, toute la partie du domaine située à l'ouest du chemin de fer et qui appartenait alors à la Succession de la veuve Conway, fut divisée en lots; ce fut le début du centre résidentiel et industriel appelé les Highlands.

L'AQUEDUC DE MONTRÉAL

Lors du grand incendie de 1862 qui détruisit onze cents maisons du faubourg Québec à Montréal, on se rendit compte de l'insuffisance du réservoir de 3,000,000 de gallons aménagé au Coteau Baron (carré St-Louis actuel) et on décida d'amener l'eau par un canal à ciel ouvert qui commencerait au haut des rapides. Ce projet s'exécuta de 1852 à 1856. On utilisa pour ce canal de petites rivières qui coulaient à

l'intérieur des terres. Il entra dans le fleuve où se trouve le petit pont entre la 63^e et la 65^e avenues.

En 1873, pour obtenir plus d'eau et pour éviter les dégâts de la glace au printemps, on déplaça le canal d'une dizaine d'arpents vers l'ouest, là où il est actuellement, dans l'ancienne baie de Quenneville; et on l'élargit considérablement. Le pont sur la nouvelle entrée fut construit en 1921.

La partie abandonnée fut remplie sauf une longueur de 300 pieds qui forme la petite baie que l'on voit encore près de la 63^e avenue.

LA CENTRALE ÉLECTRIQUE

L'ancienne centrale électrique près de la 8^e avenue fut construite en 1895 et 1896 par la compagnie Lachine Rapids Hydraulic and Land Co. au coût de \$1,400,000 entièrement souscrit par des capitalistes du Canada. Elle fut en usage jusqu'en 1931.

Elle était considérée à l'époque comme une merveille de génie à cause des difficultés qu'on avait eu à résoudre; et l'immense bâtisse de 1,000 pieds de longueur, ornée autrefois sur la façade d'une gigantesque tour de belle apparence, était la plus considérable du genre dans l'univers.

L'inauguration s'en fit le 25 septembre 1896, devant deux mille spectateurs venus de Montréal en petites voitures, car les automobiles n'avaient pas encore fait leur apparition. Le maire de Montréal ouvrit les écluses; et la femme du président de la compagnie mit le courant.

Cette compagnie, qui se transforma plus tard en la Montreal Light, Heat and Power puis en l'Hydro-Québec, avait acquis d'immenses terrains le long des rapides pour en faire un centre résidentiel.

UNE VAGUE DE SPÉCULATION

Au début du présent siècle, une vague de spéculation immobilière a déferlé sur l'île de Montréal et les environs. Des syndicats se sont formés en grand nombre qui achetaient les terres des cultivateurs, les groupaient sous quelque nom ronflant, y traçaient, sur le papier seulement, la plupart du temps, rues, avenues, boulevards et parcs, et offraient des lots en vente sur tous les marchés, faisant miroiter aux yeux des gens que ces terrains, en l'espace d'un rien de temps, allaient doubler, décupler, centupler leur valeur.

Les promoteurs obtinrent de grands succès au début. De toutes nos villes, de nos campagnes, d'un peu partout au Canada et même aux États-Unis, des acheteurs se pressèrent pour profiter de l'aubaine. Ils acquéraient un lot, dix lots, vingt-cinq

lots, sans même se donner la peine, très souvent, de les repérer ailleurs que sur le papier.

Seulement, la vague a été trop forte. Quand elle commença à se retirer avec la chute du premier enthousiasme, on se rendit compte qu'on avait des lots en disponibilité pour une population de quelques millions d'habitants, Et les acheteurs, pour la plupart, restèrent avec leurs terrains, qu'ils dûrent céder à perte ou laisser saisir plutôt que d'y enfouir encore de l'argent en payant des taxes.

Une autre conséquence regrettable de cette spéculation, ç'a été l'abandon des terres. On en a laissé retourner un grand nombre en friche; quelques-unes seulement ont pu être réchappées en les louant à des jardiniers ou des cultivateurs; et de quelques autres on a fait des terrains de golf, ce qui a au moins le mérite de présenter un coup d'oeil agréable.

De cette vague, Ville La Salle a eu sa très grande part. Les syndicats n'ont pas manqué pour se partager nos terres; Canal Front Realty, Ross Realty, Riverdale Park, Lachine Canal Syndicate, St. Paul Land, Lachine Rapids Hydraulic and Land pour ne nommer que les plus considérables; tous des noms qu'un canadien-français a de la peine à prononcer.

Et comme trois agglomérations seulement sont nées ici de cette spéculation, et que peu de terres sont demeurées en culture, notre territoire présente depuis, en bien des endroits, un aspect d'abandon qui contraste étrangement avec l'air de propriété qui caractérise les sections habitées.

LE RETOUR DES CANADIENS

C'est avec le morcellement des propriétés que commença le retour des Canadiens à La Salle. Ils revenaient non plus pour cultiver comme autrefois mais, professionnels et ouvriers, pour s'acheter un lopin aux abords du lac St-Louis ou des rapides, où ils se bâtiront une demeure loin du bruit de la ville et dans l'air pur.

Ils s'en venaient ici, la plupart, conduits par le jeu des circonstances, menés par le simple hasard, sans qu'aucun lien ne les relie au passé; plusieurs, cependant, attirés peut-être, à leur insu, par quelque influence mystérieuse des ancêtres, qui n'avaient jamais pardonné à leurs descendants l'abandon de leur vieille paroisse française à des possesseurs étrangers.

Ils se groupèrent près de la gare du chemin de fer et à proximité de Lachine, dans le quartier appelé le Highlands; ou encore tout près de Verdun par où ils pourraient se rendre à Montréal, dans le quartier appelé le Parc Bronx. Petit à petit également il se forma un groupement de villégiateurs d'abord puis de résidents fixes sur l'ancienne commune, ce qui est devenu le Centre.

Les Highlands progressèrent rapidement, car les communications avec la métropole étaient relativement faciles et bon nombre d'ouvriers trouvaient de l'emploi tout à côté, à Lachine.

Le Parc Bronx végéta longtemps; il était trop isolé. Ce n'est qu'avec le venue des tramways pour le relier à la ville qu'il commença à prendre de l'essor. C'est aujourd'hui la section la plus importante de La Salle, sorte de quartier-dortoir comme Verdun, avec une population de près de 6.000 âmes.

Il s'appelait au début « Lachine Rapids »; puis il fut baptisé « Riverdale Park » par un nouveau syndicat; en 1919, il devenait la propriété de Realities Securities Limited, courtiers de New York, qui lui donnèrent le nom pompeux de « Bronx Park » en imitation de leur propre quartier Bronx.

Le Centre souffre encore de l'isolement, ou plutôt jouit encore de l'isolement, car c'est précisément cette tranquillité qui a amené la construction de résidences princières dans cette région.

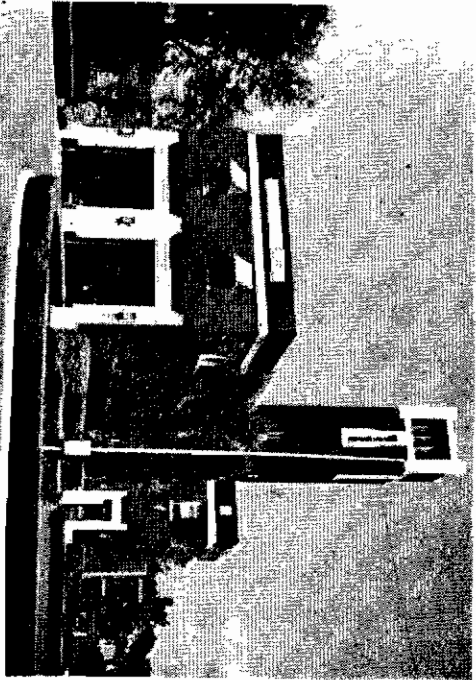
L'INDUSTRIE

Un des facteurs qui ont le plus contribué à grossir la population de La Salle, c'est la venue de l'industrie.

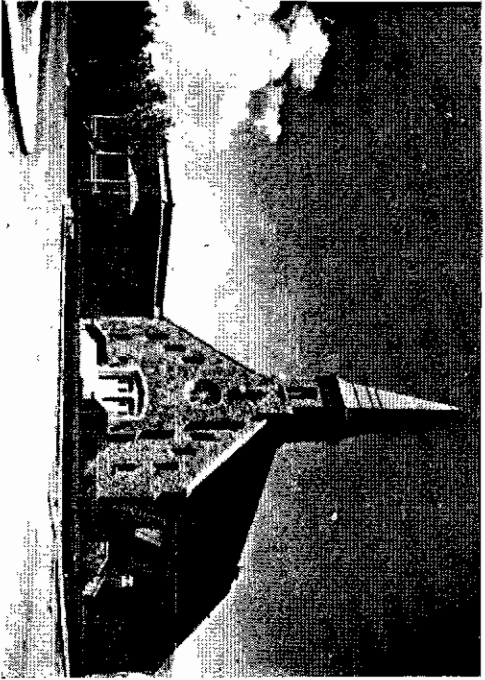
Dès 1920, deux fabriques de matériaux de construction, Building Products (600 employés) et Dominion Tar and Chemical, commençaient à fonctionner. En 1927, arrivait la plus importante, Distillers Corporation, distillerie, qui emploie un personnel de 1200.

Avec les années, une trentaine de manufactures se sont installées en notre ville, groupées aux Highlands et en bordure du canal Lachine pour jouir du service des chemins de fer.

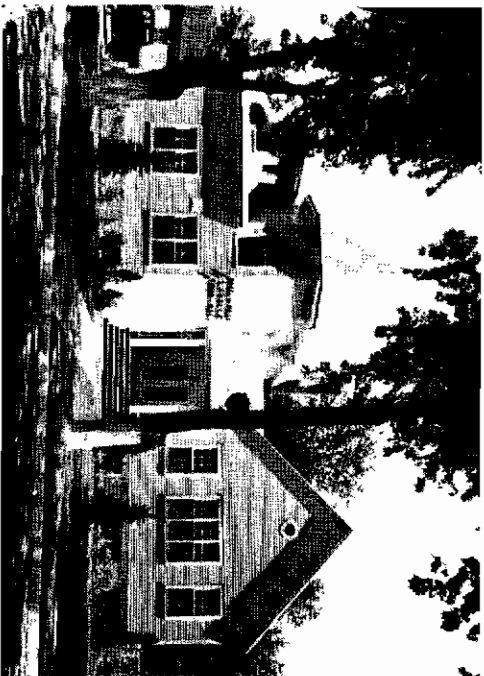
Ce sont, outre celles déjà mentionnées, les usines métallurgiques Peacock Bros. (1927 - 260 emp.), Jeffrey Manufacturing Co. (1929 - 200 emp.), O'Neill European Machine Co. (1937), Standard Metal Co. (1939), C. O. Clark & Bros. (1947), Atlantic Steel Co. (1948), Metal Stamping & Welding (1948) et Ross Engineering Co. (1949); les manufactures de produits chimiques Dewey & Almy Chemical Co. (1937), Monsanto of Canada (1937) et Wall Chemical (1943); de produits plasriques, The Arborite Co (1947) et Plastics and Chemicals (1948); de produits pharmaceutiques, Burroughs-Wellcome & Co. (1930 - 150 emp.); de gaz et de sous-produits, Montreal Coke and Manufacturing (1928 - 275 emp.); la savonnerie J. B. Williams Co. (1933); les tonnelleres Industrial Cooperage (1945) et Louis Arshinoff (1948); un atelier de préparation et d'emballage d'épicerie, Standard Brands (1929 - 325 emp.); un entrepôt de l'Imperial Tobacco (1939); les



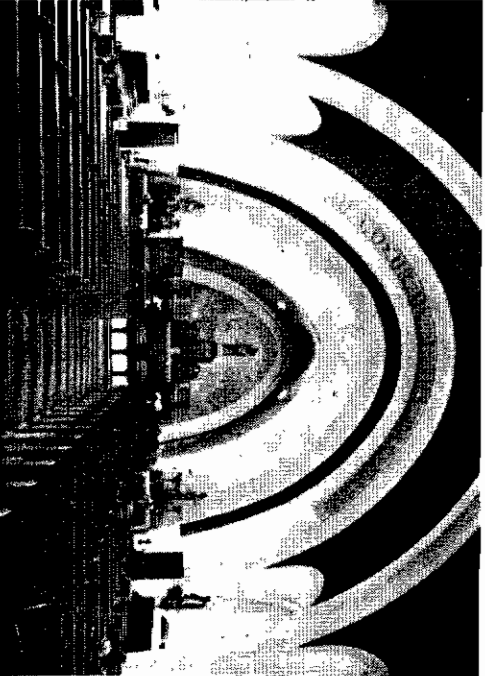
POSTE DES POMPIERS



ÉGLISE NOTRE-DAME-OU-SACRÉ-COEUR



HÔTEL DE VILLE



ÉGLISE NOTRE-DAME-OU-SACRÉ-COEUR

(Cliches de M. Joseph Mornin)

manufactures d'instruments de précision, Foxboro Co. (1933); de moulées, Ralston Purina Co. (1937); d'accessoires électriques, Canadian Three-E (1947); une tannerie, The Bonner Leather Co. (1948); les tailleurs de pierre, Harold Quinlan Cut Stone (1946); les dessinateurs de patrons, Canadian Shoe Pattern Co. (1946); et plusieurs ateliers de menuiserie, Léodare Beaupré, Lionel Daoust, Weihs Construction, Bellazzi-Lamy et Majestic Woodwork, etc.

LE SERVICE RELIGIEUX

Après la disparition de notre église, le territoire de La Salle demeura rattaché à la paroisse des Sts-Anges; et les catholiques qui y étaient disséminés fréquentaient les églises de Verdun ou de Lachine.

Mais, avec l'augmentation graduelle de la population, cela devenait un problème. Aussi l'évêché, dès le 17 juin 1916, érigeait-il La Salle en paroisse sous le patronage de saint Nazaire, en souvenir de notre dernier curé, M. Nazaire Piché. Les offices se donnèrent d'abord dans la chapelle des Pères Oblats, à l'endroit même où ils avaient commencé d'être célébrés, deux siècles et demi auparavant.

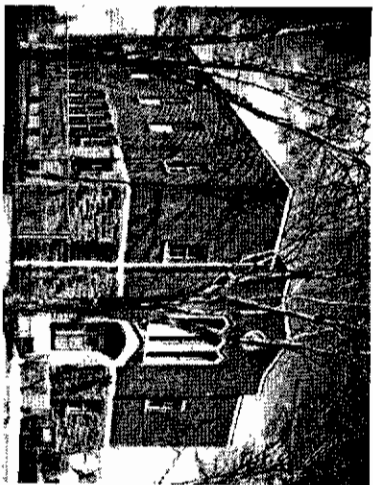
Le maître des novices, le Père Victor Jodoin, en fut le premier curé. Les Pères avaient dû donner une messe le dimanche, depuis une couple d'années; c'est ce qui expliquerait que certains ont fait remonter la fondation à 1914.

En 1917, on érigea deux chapelles-écoles; une aux Highlands, la chapelle Saint-Nazaire, qui est devenue, depuis la construction d'une église, en 1932, l'école des garçons; et une au Centre, la chapelle St-Télesphore, du nom du curé de Lachine, M. Télesphore Savaria, qui n'était qu'une desserte de la paroisse-mère.

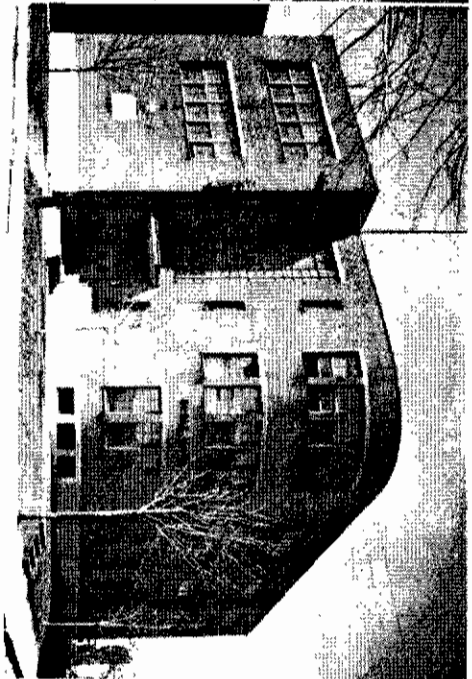
Les Pères Oblats suivants se sont succédé à la cure de St-Nazaire:

Victor Jodoin — 1915	Germain Houle — 1935
Adrien Valiquette — 1916	Ange-Albert Chartrand — 1938
Alide Béland — 1917	Rodolphe Turcotte — 1942
Armand Laniel — 1921	Barthélémy Lussier — 1943
Dollard Francoeur 1928	Hervé Ménard — 1946; curé actuel

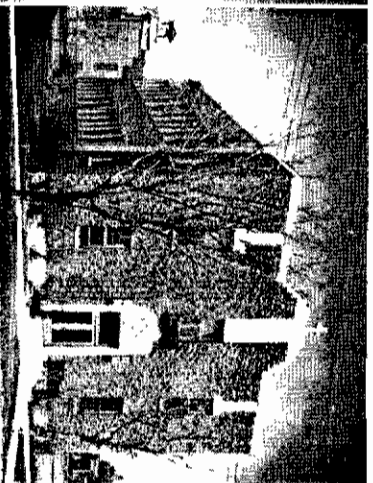
En 1927, le Parc Bronx et le Centre groupaient déjà cent familles catholiques donnant une population de plus de 500 âmes. Aussi l'évêché détacha-t-il cette section de St-Nazaire, le 2 mars 1927, pour en former la paroisse Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, qu'il confia aux Missionnaires du Sacré-Coeur. La chapelle de St-Télesphore devint succursale de la nouvelle paroisse.



ST-TÉLESPHORE - ÉCOLE-CHAPELLE

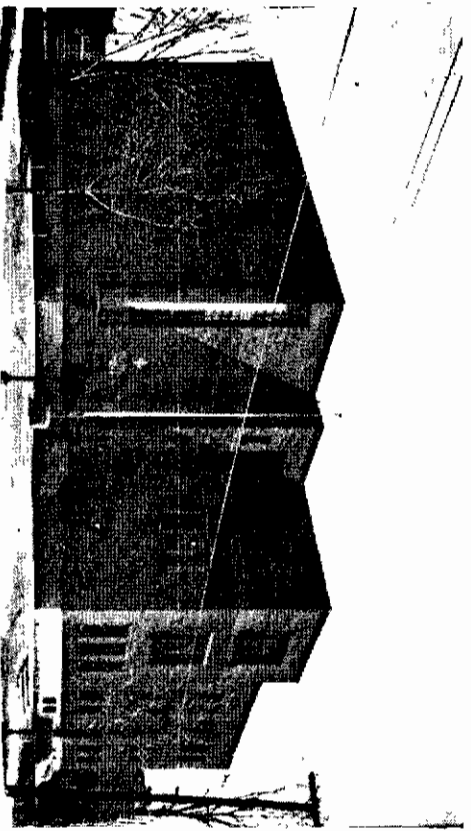


ÉCOLE ALLION

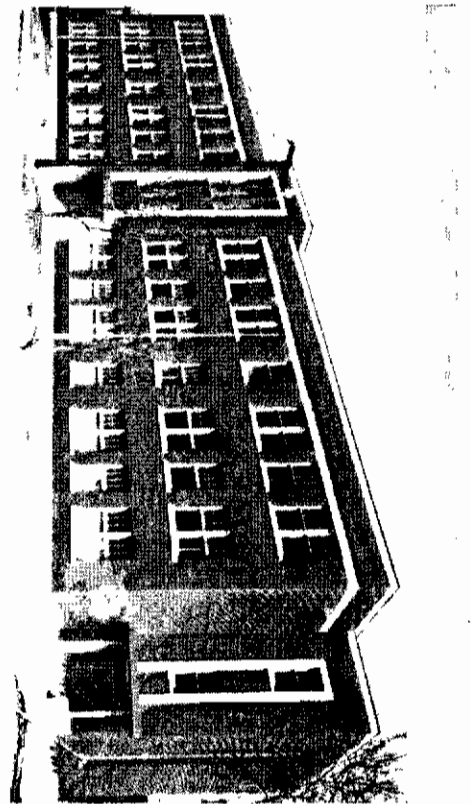


ÉCOLE ST-NAZAIRE
(ÉGLISE À L'ARRIÈRE-PLAN)

LES ÉCOLES DE VILLE LA SALLE



ÉCOLE DE L'IMMACULÉE



ÉCOLE N.-D.-S.-C.

Photo C. A. Barbier

Le Père Joseph Allion en fut le premier curé. Il donnait les offices dans la salle de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. En 1928, il faisait construire le presbytère; et, en 1936, l'église, que Mgr Deschamps vint bénir, le 17 janvier 1937.

Au Père Allion succédèrent le Père Conrad Brunet, de 1940 à 1941; le Père Joseph Baribeau, de 1941 à 1949; le curé actuel est le Père William Caron.

ORGANISATION SCOLAIRE

Après le départ des Soeurs de la Congrégation, en 1784, la paroisse s'est trouvée sans écoles. Et la population s'étant portée surtout au Village du Canal, c'est là qu'elles réapparurent, aux abords de la nouvelle église. Dès 1861, les Soeurs de Ste-Anne y ouvraient un couvent; et, en 1876, les Frères des Ecoles Chrétiennes, un collège. C'est au nouveau village, que notre jeunesse, le peu qui en restait, se rendait pour la classe.

Sur la fin du siècle dernier, il s'ouvrit une petite école de campagne, au Centre, pour accommoder au moins les plus petits de La Salle; et, vers les 1900, une autre à la Côte-St-Paul (rue St-Patrice).

En 1903, à l'école du Centre, il y avait des Bélanger, Ouellette, Millaire, Marchand, Clément, Dehoux, Tellier, Desrosiers, Pigeon et Levac; à celle de la Côte-St-Paul, des Boudrias, Vallière, Pigeon, Latour, Chartrand et Levac.

En 1916, au Centre et dans une petite école logée depuis 1915, dans une maison des Highlands, sur le site du Pont-Mercier, c'étaient des Larente, Dagenais, Pinsonneault, Clément, Brassard, Robidoux, Hamelin, Bergevin, Beyries, Dupras et Bélec; et à la Côte-St-Paul, des Aubry et des Moncel.

C'est en 1917 que s'ouvrirent les deux chapelles-écoles: St-Nazaire, aux Highlands, qui reçut les élèves de ce district et ceux de la Côte-St-Paul; et St-Télesphore, au Centre, ceux du reste de la côte jusqu'à Verdun.

L'école St-Nazaire progressa rapidement puisqu'en 1932, elle s'emparait de l'étage de la chapelle et qu'en 1939, les filles se transportaient dans le nouveau couvent de l'Immaculée, qui fut mis sous la direction des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. L'école des garçons est dirigée par M. Emile Vézina depuis 1928.

Pendant dix ans, de 1925 à 1935, la petite école de la rue St-Patrice, l'école St-Joseph, fut rouverte; aujourd'hui ces élèves fréquentent de nouveau celles de l'Immaculée et de St-Nazaire.

L'école St-Télesphore, au Centre, a progressé plus lentement; mais déjà elle occupe ses quatre classes, sous la direction de maîtres et de maîtresses.

Au Parc Bronx, la première école, Ste-Rose-de-Lima, fit son apparition en 1923. Avant cette date, les jeunes allaient à St-Télesphore ou à Verdun. Les

classes se sont tenues pendant un an dans la maison de M. A. Pilon (33, Deuxième Ave.), avec Mlles Alexandrine Rochon et Rose Dubuc comme institutrices. En 1924, après deux mois dans un local fourni par M. Marcel Borduas sur la Deuxième Ave., elles s'installèrent dans l'école de quatre classes que la Commission venait d'ériger à l'angle de la Quatrième et de la rue Edouard. Dès 1926, cette construction était doublée. C'est l'école actuelle des garçons, désignée depuis 1927 sous le nom de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Elle n'a porté le nom d'Académie La Salle que dans la pierre de son fronton. Monsieur Emile Larose en fut principal de 1927 à 1935.

Le nombre des élèves s'accroissant toujours, les commissaires construisirent en trois étapes différentes, l'école Allion, pour les filles, et exhaussèrent d'un étage l'école N.-D.-S.-C. Les Soeurs de la Présentation de Marie, arrivées ici en 1932, sont en charge, avec l'aide d'institutrices, de l'école Allion; et les Frères du Sacré-Coeur, depuis 1935, dirigeant l'école N.-D.-S.-C.

Au début, nos écoles relevaient de la Commission scolaire de la paroisse des Sts-Anges de Lachine, fondée en 1873, avec M. le curé Nazaire Piché, président, et MM. J.-B. Caron, J.-B. Léger, Thomas Chapman et Placide Robert.

Lors de l'érection de notre territoire en municipalité civile, en 1912, la commission scolaire continua sous son ancienne appellation bien que les commissaires fussent de la région. Ce n'est qu'en 1922 qu'elle fut transformée en Municipalité scolaire de Ville La Salle, avec le Père Armand Laniel, président, et MM. Napoléon Pigeon, Joseph Bélanger, Henri Bergevin et Israel Clément.

M. Joseph Bélanger eut la présidence de 1924 à 1926; et M. Anatole Leroux, qui était commissaire depuis 1924, lui succéda en 1926; il occupe encore ce poste à l'heure actuelle.

ORGANISATION CIVILE

Au point de vue civil, le territoire de notre ancienne paroisse, qui s'étendait de Dorval à Verdun, fut érigé en municipalité, le 1er juillet 1845, sous le nom de Municipalité de la Paroisse de St-Michel-de-Lachine (en souvenir de notre curé Michel de Villermola — 1707-17).

Le Village du Canal, qui a supplanté le nôtre, a été constitué en municipalité distincte, en 1848, sous le nom de Village de Lachine; puis en 1872, sous le nom de Ville; et en 1909, sous le nom de Cité de Lachine.

Notre territoire a continué de faire partie de la municipalité de la Paroisse, jusqu'au 14 mars 1912, alors qu'il fut organisé en municipalité de ville, sous le nom de Ville La Salle.

Le premier maire en a été M. Henri Bergevin; ses conseillers étaient MM. Joseph Bélanger, Jean-Baptiste Beyries, Cecil P. Newman, Ernest N. Brown, Israel Clément et Malcolm Hodge.

Depuis se sont succédé à la mairie:

M. Cecil P. Newman, 1913;

Charles Lapierre, 1915;

M. Jean-Baptiste Beyries, 1917;

M. Anatole Carignan, 1921;

M. Louis Chatelle, 1925;

M. Armand Brousseau, 1935;

M. Anatole Leroux, 1939.

Le conseil municipal actuel est formé du Maire Anatole Leroux et des échevins Albert W. Stinson, Byrne T. Clément, Albert Boivin, Wellie Larente, Lionel Bannon et Alfred Lefebvre. M. Albert Gravel est secrétaire.

LES ARMOIRIES DE VILLE LE SALLE

Selon M. Victor Morin, les armoiries de Ville La Salle reproduisent celles de Robert Cavalier de La Salle: levrier courant d'argent surmonté d'une étoile à huit rais d'or; auxquelles sont ajoutés un chef d'azur à deux fasces, une couronne, un coureur de bois et un indien qui supportent l'écu et se tiennent sur la devise: *Obstantia amovet* (il repousse les obstacles, il écarte les difficultés).

Toujours selon M. Morin, l'écu armorié doit, en termes héraldiques, se lire comme suit: « De sable à un lévrier courant d'argent, surmonté d'une étoile à huit rais d'or qui est de La Salle; au chef d'azur à deux fasces ondées d'argent. L'écu surmonté d'une couronne; tenants: un Indien à dextre et un coureur de bois à senestre. Devise: *Obstantia amovet* ».

UN DERNIER MOT

Nos armoiries sont donc une évocation de notre passé. Elles nous rappellent notre fondateur en reproduisant ses propres armes et nos pionniers en nous les montrant sous un de leurs aspects les plus pittoresques, celui de coureur de bois. Un Indien évoque le rôle néfaste qu'ont joué les Iroquois sur le théâtre de notre petite patrie.

Notre devise, en même temps qu'elle est un rappel du passé, comporte aussi une leçon pour le présent et l'avenir. Si nos pionniers ont tenu bon malgré les difficultés du début, en dépit des incursions des Iroquois, nous devons à leur mémoire d'accomplir crânement notre devoir, nous aussi, sans jamais nous laisser arrêter par aucun obstacle.



BIBLIOGRAPHIE

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

Livre-terrier et plan-terrier de l'Île de Montréal.
 Archives de la Cour Supérieure de Montréal.
 Archives de l'hôtel-de-ville de Montréal (aqueduc).
 Archives de la Régie provinciale de l'électricité (centrale).
 Archives municipales et scolaires de Ville La Salle.
 Archives des Soeurs de la Congrégation, des Soeurs Hospitalières et
 des Soeurs Grises de Montréal.
 Archives publiques du Canada (poste militaire; carte de 1702)
 Cadastre de la paroisse de Lachine.
 Dictionnaire généalogique Tanguay.

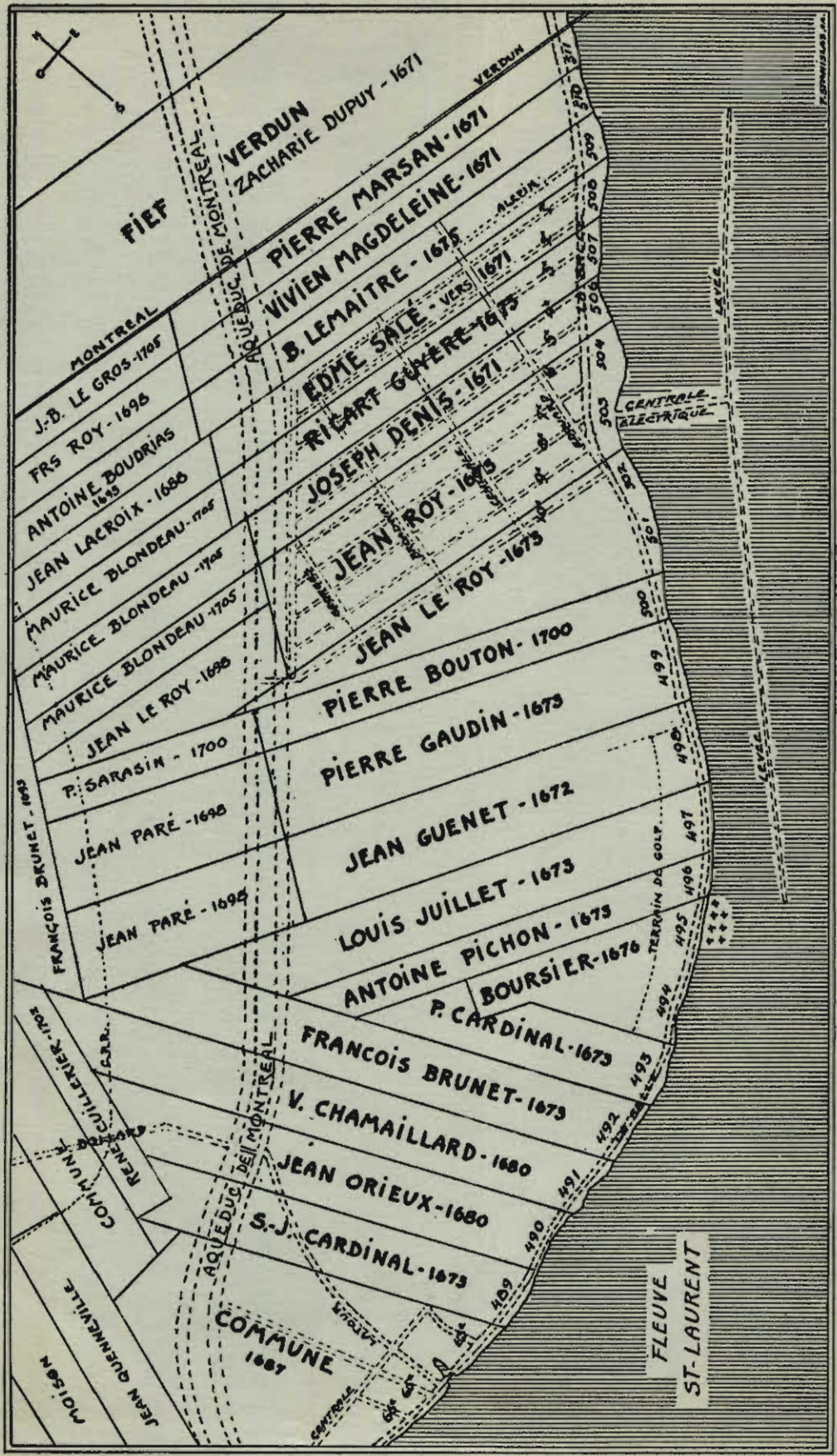
OUVRAGES CONSULTÉS

Les Voyages de Cartier – Biggar
 Voyages de Champlain
 Les Canadiens de l'Ouest – Tassé, 1878.
 Images et Figures de Montréal sous la France – Lanctôt.
 Mémoires de la Société royale du Canada, 1913:
 Colons de Montréal – Massicotte;
 Régime seigneurial – Lemieux.
 Lake St.Louis – Désiré Girouard, 1893.
 Historic Canadian Ground – John Fraser, 1892.
 Le Cahier des Dix, no 12.
 Dictionnaire Le Jeune.
 Jubilé d'Argent de la paroisse St-Nazaire, 1941. Programme-souvenir.
 Histoire des Canadiens-français – Sulte.
 Seigneurs et Censitaires – V. Morin.
 Rapport de l'Archiviste de la prov. de Québec, 1929, 30, 31, 32, 33, 46, 47.
 Répertoire des engagements pour l'Ouest.
 Dictionnaire biographique du clergé canadien-français – Allaire.
 Lachine – Album-souvenir du centenaire, 1948.
 The Electrical World, Oct. 1897.
 La Légende dorée de Montréal – V. Morin, 1949
 Bulletin des Recherches historiques.
 Etc., etc.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	5
EXPLORATEURS ET VOYAGEURS	
Cartier; Roberval	7
Champlain et autres	9
PREMIER SIÈCLE	
Concessions	13
Cavalier de La Salle	13
Jean Milot	15
René Cuillerier	17
Les colons	19
Tenure seigneuriale; occupations; émigration	33
Service religieux; organisation scolaire	37
Village de Lachine; voies de communication	41
Massacre de Lachine	44
Côte-St-Paul	50
LES DEUX DERNIERS SIÈCLES	
Guerre de sept Ans; poste militaire	53
Fin de notre village	54
Venue des Anglais; fin du régime seigneurial	56
Chemins de fer; aqueduc; centrale	58
Vague de spéculation	59
Retour des Canadiens	60
L'industrie	61
Service religieux; organisation scolaire	63
Organisation civile; armoiries de la ville	66
Un dernier mot	67
Bibliographie	69





Nos pionniers — Du Centre à Verdun. (Voir texte, pages 26 à 33)
 + indique victimes du massacre.

